



PRESENTATION DES FORMATIONS FFVB

SAISON

2010 - 2011





PRESENTATION DES FORMATIONS FFVB SAISON 2010 - 2011

LA FILIERE DE FORMATION DES CADRES	p 3
LES CHIFFRES DES FORMATIONS NATIONALES ET REGIONALES 2009-2010	p 6
GUIDE REFERENTIEL DES FORMATIONS FFVB	p 8
PRESENTATION DETAILLEE DES DIFFERENTES FORMATIONS	p 17
Accompagnateur d'équipe	p 18
Initiateur Volley	p 21
Educateur en Ecole de Volley Ball	p 26
Entraîneur Régional	p 31
Entraîneur Régional de Beach	p 36
Entraîneur Fédéral 1 ^{er} Degré	p 41
Entraîneur Fédéral 1 ^{er} Degré Beach Volley	p 49
Entraîneur Fédéral 1 ^{er} Degré Jeunes	p 55
Entraîneur Fédéral 2 ^{ème} Degré	p 62
Diplôme d'Entraîneur de Centre de Formation de Club Professionnel	p 68
Diplôme d'Entraîneur Professionnel de Volley-Ball.	P 76
RECAPITULATIF DES PERIODES DE FORMATIONS CONTINUES	p 85
COMMENT FINANCER SA FORMATION	p 86



LA FILIERE DE FORMATION DES CADRES FFVB

Chapitre 1 Les offres de formation

A ce jour 3 grands blocs de formation peuvent être identifiés :

- l'encadrement du sport professionnel couvrant les équipes professionnelles, les centres de formation des clubs professionnels, les fonctions de manager de club, de joueur.
- l'encadrement du sport amateur couvrant des équipes d'amateurs compétitives mais nécessitant une structuration, voire une professionnalisation de l'encadrement
- la promotion, le développement de l'activité, ainsi que l'accueil dans l'association, nécessitant une professionnalisation des cadres.

FILIERES PROFESSIONNELLES PROPOSEES

Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire et Sport (JEPS) Sports Collectifs mention volley-ball:
L'éducateur, l'animateur sportif niveau 4

Brevet d'État 1^{er} degré (niveau 4) évoluera en 2010 - 2011 vers le Diplôme d'État JEPS (DEJEPS) niveau 3
L'entraîneur coordonnateur

Brevet d'état 2^{ème} degré (évoluera en 2012- 2013 vers DE Supérieur JEPS (DESJEPS):
Le directeur sportif niveau 2

Diplôme d'entraîneur professionnel (DEPVB, DECFCP):
L'entraîneur manager d'une équipe professionnelle et d'un centre de formation niveau 2 ou 1

Chapitre 2 Les principes généraux des formations FFVB

LES STAGES DE FORMATION

Régionalisés et répartis en France en période de vacances et hors vacances, en saison et hors saison sportive.

Supervisés et/ou organisés par le groupe des Formateurs nationaux.

Répondant à un cahier de charges précis, tant sur les contenus, sur l'organisation que sur les bilans.

Liaison avec les OPCA (*Organismes Paritaires Collecteurs Agrés*) : AGEFOS, UNIFORMATION pour le financement.

Installations compatibles avec les besoins de la formation.

Outils de communication pour la FFVB

OBJECTIFS GENERAUX

Permettre aux entraîneurs de **changer le regard** qu'ils portent sur l'activité, sur leur pratique, sur ce qui les entoure, de les faire réfléchir sur leur manière d'entraîner.

Les principes fondamentaux

Notion de pyramide : toutes les composantes de l'entraînement se retrouvent à tous les niveaux de formation.



Notion de spirale : Analyser ce que l'on voit, déduire ce qui se fait et ce qui pourrait se faire, sortir la pratique du contexte du jeu, faire travailler à l'entraînement, remettre la situation en jeu, analyser l'évolution, déduire

Éduquer « l'œil de l'entraîneur » : savoir observer, prendre les informations significatives sur le terrain.

Connaître les principes de direction d'équipe à tous les niveaux de formation. **Savoir faire faire.**

COMPETENCES RECHERCHEES

L'entraîneur doit donner du sens à tout ce qu'il réalise envers son équipe.

Savoir chercher et traiter l'information : Être capable de rechercher des connaissances nouvelles, analyser et synthétiser des documents rapidement.

Savoir accueillir, communiquer, fidéliser des publics dans le club.

Les compétences du joueur ne sont pas celles de l'entraîneur, l'expérience permet de mieux connaître certains aspects de la performance, mais les joueurs voulant devenir entraîneurs ne peuvent avoir d'équivalence sans une mise à niveau complémentaire.

PRINCIPES D'ORGANISATION

La formation doit être alternée entre différents supports :

Formation théorique en stage

Formation pratique en stage et en club

Assistanat - tutorat d'un entraîneur de niveau supérieur

Compte rendu écrit d'actions en club, en stage, à l'étranger...pour formaliser et analyser sa propre expérience pratique et celle des tuteurs.

La Formation Continue est organisée régulièrement

Elle doit être permanente

La FFVB l'institutionnalise (de tous les ans à tous les 4 ans)

Pour donner des nouvelles compétences

Pour donner des axes de travail

Pour échanger avec les formateurs, avec les autres entraîneurs

Chapitre 4

Les moyens d'action de la formation FFVB

La Commission Centrale des Éducateurs et de l'Emploi (CCEE)

Traite l'accès, les équivalences et la délivrance des diplômes d'encadrement du secteur fédéral et du secteur professionnel

Élabore et valide des plans de formation pour les entraîneurs

Délivre les « autorisations d'entraîner » pour la saison

Dresse les pénalités aux clubs

Gère les listings et les obligations d'entraîneurs

Responsable de la gestion du fichier fédéral des Entraîneurs

Mène des réflexions stratégiques au niveau national

Les intervenants techniques

Le directeur des formations - le secrétariat des formations (DTN)

Le groupe des Formateurs nationaux (cadres techniques d'état)

Le groupe des Agents de Développement Régionaux (ADR), Départementaux (ADD) et de clubs (ADC) ainsi que les Assistants techniques Régionaux (ATR), Départementaux (ATD)

Le responsable du Pôle Ressources



Les entraîneurs nationaux et les Conseillers Techniques Sportifs (CTS)

Le directeur des formations

Travaille en étroite collaboration avec la commission centrale des éducateurs, de l'emploi, le secrétariat

Organise l'ensemble de la filière sous la direction du DTN

Anime le groupe des formateurs et le pôle ressources, participe aux formations nationales, coordonne les brevets d'état.

Assure la formation permanente des cadres

Gère le budget qui lui est alloué

Développe avec la FFVB **une politique de communication et de marketing**

Assure la liaison technique avec tous les partenaires nationaux et internationaux

Le groupe des Formateurs

Anime le réseau de formateurs et organise avec eux les formations de zone technique, régionales et départementales

Crée, organise les contenus et la certification

Organise et anime les formations nationales

Alimente les publications

Évalue les résultats du dispositif

Assure la liaison technique avec tous les partenaires de zone technique, régionaux et départementaux

Le groupe des Agents de Développement (conventionnés FFVB) Régionaux (ADR), Départementaux (ADD) Chacun met en place une ou des formations d'accompagnateur d'équipe, initiateur, Éducateur en Ecole de VB, Entraîneur Régional 1^{er} et 2^{ème} degré VB, Entraîneur Régional de Beach Volley, sous le contrôle technique et pédagogique du Formateur coordonnateur de zone technique (F.A.R.)

Ces cadres sont sollicités selon leur expertise sur les contenus de formation des jeunes, les articles de la revue technique (VFT), le retour des expériences menées dans leur région par des clubs innovants et efficaces.

Ils sont membre de l'équipe technique régionale (ETR)

Les entraîneurs Nationaux et les CTS

Les EN sont sollicités pour fournir des images du haut niveau, informer une fois l'an sur les tendances du haut niveau et de la formation dans leur filière, encadrer la formation continue des entraîneurs

Les CTS sont sollicités selon leur expertise sur les contenus de formation des jeunes, l'encadrement de formations, les articles de VFT, le retour des expériences menées dans leur région par des clubs innovants et efficaces.

Le pôle ressources

Basé au CNVB, il est le centre des archives fédérales relatives à la formation et à la culture volley
Il répond aux demandes (Forum aux questions), anime le réseau Internet
Il compile, conçoit et diffuse tous types de documents relatifs à la formation et la promotion de la discipline.

Il conçoit et gère les publications techniques fédérales

Il met en forme les contenus des formations, fournit les formateurs en documentation.

Il anime les réseaux, organise une réflexion sur l'entraînement et le jeu

Il gère la « boutique » technique et pédagogique



CHIFFRES DES PARTICIPANTS AUX STAGES REGIONAUX ORGANISES EN 2009-2010

FORMATIONS REGIONALES	TOTAL	ZONE 1 OUEST			ZONE 2 NORD				ZONE 3 EST				ZONE 4 CENTRE EST			ZONE 5 SUD EST				ZONE 6 SUD OUEST			ZONE 7 IDF	ZONE ANTILLES			ZONE INDIEN	
		BRE	PDL	CEN	FLA	PIC	HNOR	BNOR	LOR	ALS	FCO	BOU	CHA	RHA	AUV	LIM	CDA	PRO	LAN	COR	MIP	AQI	POI	IDF	GUA	MAR	GUY	REU
Animateur Volley	65		30	5	0					15	3		12	0														
Masculin	29		12	3						7	1		6	0														
Féminine	36		18	2						8	2		6	0														
Educateur Ecole de Volley 1	195		7		18			5	6	41	9		30	0				8		13	13	45						
Masculin	101		6		13			4	5	17	3		13	0				6		8	8	18						
Féminine	94		1		5			1	1	24	6		17	0				2		5	5	27						
Educateur Ecole de Volley 2	28				0					7			12	0			9											
Masculin	12									5			5	0			2											
Féminine	16									2			7	0			7											
Recyclage régional	62				0					14		24	1	0	0												23	
Masculin	54									12		21	1	0	0												20	
Féminine	8									2		3	0	0	0												3	
Entr. Régional 1er degré	270	17	19	5	48	5	8	5	10	11	6	8	4	21	12		17	7	18	6	9	15					19	
Masculin	187	12	14	3	43	3	8	4	7	8	5	5	4	12	4		9	5	8	4	7	6					16	
Féminine	83	5	5	2	5	2		1	3	3	1	3	0	9	8		8	2	10	2	2	9					3	
Entr. Régional 2ème degré	220	9	17	4	10	1		10	3	8	79	2	12	0		11	10	10	10		5						19	
Masculin	156	7	14	2	10	1		6	3	7	53	2	7	0		8	5	4	6	2	5						16	
Féminine	64	2	3	2				4	0	1	26	0	5	0		3	5	6	4								3	
Entr. Régional Beach volley	16				6								0	0				1			9							
Masculin	12				6								0	0							6							
Féminine	4												0	0				1			3							
Evaluation entrée EF1	63		1	2	4				2		27	1	9	1		7	6			3								
Masculin	49		1	2	4				2		20	1	7	1		4	4			3								
Féminine	14								0		7	0	2			3	2											
Aide Prép. au BEES 1er degré	52				10				4		19	3	7	1		2	1		2	3								
Masculin	40				10				2		14	2	5	1		2	1		2	3								
Féminine	8								2		3	1	2															
Total des Formés	967	26	74	16	96	6	8	20	46	60	177	18	4	103	14	0E+000	44	25	38	0E+000	29	37	65	#VALEUR I	0E+000	0,00E+000	61	0,00E+000
Masculin	640	19	47	10	86	4	8	14	36	32	123	12	4	55	6		23	16	19		18	27	29				52	
Féminine	327	7	27	6	10	2		6	10	28	54	6		48	8		21	9	19		11	10	36				9	



CHIFFRES DES PARTICIPANTS AUX FORMATIONS NATIONALES ET AUX DIPLOMES D'ETAT ORGANISES EN 2009-2010

OPERATION	DATES	DUREE	PARTICIPANTS			JOURNEES / STAGIAIRES J/S	STATUT SALARIE	DEFRAYE	BENEVOLE	EVALUATION	
			PRESENTS	MASC	FEM					% satisf	Note/20
PREPA BEES		10	20	20	0	100	6	6	2	93,5	17,3
PREPA BEES 2 longue 1	oct-09	5	10	10		50	3	3	1	96	17,9
PREPA BEES 2 longue 2	nov-09	5	10	10		50	3	3	1	91	16,7
FORMATIONS AMATEURS		44	126	109	13	791	38	27	11	561	106,2
EF1 SAINTE TULLE COURT	mars-10	5	17	14	3	85	5	10	2	89	16,7
EF1 WATTIGNIES		5	9	9		45	6	2	1	98	18,4
EF1 NANCY		4	4			16	1	2	1	100	19,5
EF1 LYON	janv-10	5	9	8	1	45	1	5	3	90	17,2
EF1 SAINTE TULLE LONG		10	33	28	5	330					
EF2 MONTPELLIER	mai-10	5	21	19	2	105	15	2	3	94	18,3
EF2 DIJON		5	16	15	1	80					
EF2 TOULOUSE		5	17	16	1	85	10	6	1	90	16,1
FORMATIONS DE FORMATEURS		8	24	21	3	84	6	0	0	94,5	18,4
FFSU BEACH						0					
FFSU SALLE	janv-10	3	18	16	2	54				91	17,9
FORMATEURS VB NANCY	dec 09	5	6	5	1	30	6			98	18,9
FORMATIONS CONTINUES AMATEURS		5	71	64	7	71	23	36	12	82,8	16,94
FPC AMATEURS CHATENAY	nov-10	1	28	27	1	28	10	16	2	70	15,1
FPC AMATEURS MTP	fev 10	1	9	8	1	9	2	5	2	85	17,8
FPC AMATEURS ISTRES	oct-09	1	7	6	1	7	4	3		84	16,5
FPC AMATEURS NANTES	janv-10	1	24	21	3	24	6	10	8	85	17,8
FPC AMATEURS LYON	janv-10	1	3	2	1	3	1	2		90	17,5
FORMATIONS AMATEURS DOM TOM		11	44	40	4	152	0	0	44	0	0
EF1 NOUMEA	nov-09	10	12	12		120			12		
FPC ILE DE LA REUNION	juin-10	1	32	28	4	32			32		
FORMATIONS DES PROFESSIONNELS		15	56	50	6	218	50	5	0	92,5	17,7
DEPVB COACHING 1		4	12	11	1	48	10	2		93	18,5
DEPVB COACHING 2	mai-10	3	6	6		18	6			96	17,6
DEPVB OBSERVATION		4	17	15	2	68	15	2		93	17,4
DEPVB METHODOLOGIE		4	21	18	3	84	19	1		88	17,3
FORMATIONS A L'ETRANGER		9	225	0	0	555	0	0	0	0	0
ALGERIE BABY	mars-10	3	140			420					
ALGERIE FPC	nov-09	2	50			100					
ALGERIE BEACH	juin-10	3				0					
TUNISIE FPC	sept-09	1	35			35					
SEMINAIRES ET COLLOQUES		12	180	129	51	524	108	0	0	183	43,9
COLLOQUE BMV	sept-09	2	72	38	34	144				65	15
COLLOQUE DTN	oct-09	4	56	48	8	224	56			54	13,8
FPC DES PROS		3				0					
SEMINAIRE ADD ADR	sept-09	3	52	43	9	156	52			64	15,1
BREVETS DETAT		0	116	72	22	TOTAL RECUS					
						60					
BEES 2 MONTPELLIER	dec 09		22	20	2	11					
BE1 Chatenay	juin-10										
BEES1 auvergne	mars-10		22	15	7	12					
BEES1 Bretagne											
BEES1 Flandres			10	6	4	5					
BEES1 Lorraine			23	18	5	13					
BEES1 Toulouse	nov-09		17	13	4	6					
BEES1 Continu Wattignies											
BEES1 PACA	DEC 09		22			13					



GUIDE REFERENTIEL DES FORMATIONS FFVB

Formation accompagnateur d'équipe de volley-ball et/ou beach volley

Il n'y a pas de pré requis pour l'inscription à la formation.

Durée: 8h

1 seule formation « accompagnateur » de 8h en volley-ball et/ou Beach volley

Le formateur doit être de qualification BEES1, ou EF1, ou ER2 avec au minimum 3 ans d'expérience d'entraînement en club.

A l'issue de cette formation, les participants doivent :

- Etre capable d'accompagner et d'encadrer un groupe en sécurité
- Connaître l'environnement institutionnel de base : organisation des championnats, formalités administratives, organisation départementale et régionale du sport et de la FFVB.
- Etre capable d'animer une séance simple d'entraînement
- Etre capable d'accompagner des joueurs (euses) en compétition

Certification

- Assister à la totalité de la formation
- Formation validée par le technicien référent des formations régionales (CTS, ou équipe technique régionale)

Formation d'initiateur volley

Il n'y a pas de pré requis pour l'inscription à la formation.

Durée: 15h

A l'issue de cette formation, les participants doivent :

- Connaître l'organisation du volley-ball dans leur région.
- Savoir gérer et animer des groupes en sécurité.
- Connaître les bases de la pratique du volley-ball, savoir aménager et animer des séances simples
- Pouvoir encadrer une équipe en compétition
- savoir organiser un plateau sportif, un tournoi.
- Créer une dynamique conviviale au sein du club.

Certification :

Assister à la totalité de la formation.

- Formation validée par le technicien référent des formations régionales (CTS, ou équipe technique régionale)

Formation d'Educateur en Ecole de Volley-Ball (1^{er} et 2^{ème} degré)

Il n'y a pas de pré requis pour l'inscription à la formation.

Durée: 2 fois 24h

A l'issue de cette formation, les participants doivent connaître:

- L'accueil, la communication et la fidélisation des publics enfants et adultes (parents)
- l'organisation, la réalisation et l'évaluation de séances avec des enfants
- L'organisation de tournois
- La sécurisation de l'environnement de la pratique
- La promotion de la structure d'accueil



Certification :

Intervenir sur une école de volley sur la saison en cours.
Validation par une visite du formateur.

Formation d'Entraîneur Régional Volley-ball 1^{er} degré et 2^{ème} degré (module 1 et 2)

Pré-requis :

Diplôme d'initiateur ou EEVB 1 est conseillé pour accéder à l'ER1. Pour se présenter à la formation ER2, il faut avoir certifié la formation ER1.

Durée: 2 fois 35h

A l'issue de cette formation, les participants doivent savoir organiser :

- L'animation d'un groupe et d'une situation.
- La circulation de balle et des joueurs.
- La notion de mise en place et maintien d'un rythme de travail propice à une acquisition.
- L'utilisation des techniques d'entraîneurs.
- La compréhension et la mise en place des procédures d'entraînement.
- Les bases du managéral.

Evaluation et suivi de la formation

Formation réalisée par l'équipe technique régionale sous la responsabilité d'un cadre technique régional.

ER module 1 (ER1) :

- Suivi effectif de la totalité de la formation.
- Entraînement sportif du cadre.
- Ecrits : "question du jour", production d'une séance complète, dossier...
- Evaluation pédagogique en situation.
- Evaluation durant le stage.

ER Module 2 (ER2) :

- Suivi effectif de la totalité de la formation.
- Ecrits : "question du jour", production d'une séance complète...
- Evaluation pédagogique.

Certification :

- Le candidat doit entraîner obligatoirement en club au moment de la validation : pour l'ER2, obligation d'entraîner une équipe en 6x6
- Pour l'ER2, le candidat anime une séance pédagogique en situation (support de validation : club, CRE, CDE, pôle) évaluée par le responsable de la formation.
- Une attention particulière doit être portée sur la certification de l'ER2, notamment sur la connaissance des fondamentaux techniques et tactiques (Mettre en œuvre obligatoirement les « questions du jour » et production d'une séance complète).

Formation d'Entraîneur Régional de Beach volley

Pré-requis : diplôme entraîneur régional module 1 (ER1)

Durée: 35h

A l'issue de cette formation, les participants doivent savoir organiser :



- L'animation d'un groupe et d'une situation.
- La circulation de ballons et des joueurs.
- La notion de mise en place et maintien d'un rythme de travail propice à une acquisition.
- L'utilisation des techniques d'entraîneurs.
- La compréhension et la mise en place des procédures d'entraînement.
- La pratique compétitive des jeunes et des adultes en Beach Volley.
- Le développement d'une structure de Beach Volley.

Certification, Evaluation et suivi de la formation

- Le candidat doit entraîner ou attester d'une expérience en beach au moment de la validation
- Afin d'obtenir le diplôme d'Entraîneur Régional Beach volley, le candidat doit posséder l'ER1 volley-ball et le module Entraîneur Régional Beach volley

Formation Entraîneur Fédéral 1^{er} Degré

Durée: 2 stages de 35h + réalisation d'un dossier

Pour entrer en formation EF1, chaque candidat devra fournir lors de son inscription **une fiche de validation d'entrée en formation d'entraîneur fédéral**, signée et tamponnée par le Formateur de sa zone technique.

A l'issue de la formation EF1, les participants doivent savoir :

- Planifier pour proposer des situations concrètes d'entraîneur en cohérence avec le déroulement d'une saison
 - Animer et faire évoluer une séance d'entraînement, un exercice, savoir faire progresser un joueur (joueuse)
 - Evaluer une séance, une période d'entraînement ou de matchs
 - Utiliser l'outil vidéo, les statistiques et plans de jeu simples, pour évaluer et communiquer avec son équipe.
 - Connaître l'organisation de la filière fédérale de détection, l'historique du volley-ball.
 - Préparer et entretenir physiquement des joueurs qui s'entraînent 2 fois par semaine.
 - Connaître les principes simples de direction et conduite d'équipe, les stratégies offensives et défensives, les bases de la gestion de groupe
- **Evaluation et suivi de la formation :**
- Une épreuve certificative est organisée à la fin de chaque stage de formation :
- **Module 1 : Formation du joueur :**
 - *Questionnaire portant sur les points importants de la formation.
 - *Séquence vidéo à analyser
 - **Module 2 : Conduite d'équipe :**
 - *Questionnaire portant sur les points importants de la formation.
 - *Séquence vidéo à analyser

Certification :

Pour obtenir son diplôme, le candidat devra :



- **valider les 2 modules avec la mention « satisfaisant »** (dans le cas contraire, un aménagement individualisé sera à effectuer)
- **réaliser un dossier de 10 à 12 pages sur l'équipe entraînée en 6x6 :**
 - *dans le cas où l'entraîneur doit couvrir une obligation d'équipe (ex : Nat 3), il a la saison en cours pour rendre le dossier
 - *dans le cas où l'entraîneur n'a pas d'obligation, il a au maximum 2 saisons pour rendre le dossier

Si l'entraîneur veut valider son diplôme après le délai de 2 saisons, il devra refaire l'un des 2 modules au choix et rédiger le dossier.

Formation Entraîneur Fédéral 1^{er} Degré beach volley

pré requis : diplôme d'entraîneur régional de beach, ou expérience de haut niveau national ou international en beach

Durée : 35h plus 1 dossier sur l'activité en situation dans une structure de beach

A l'issue de cette formation, les participants doivent être capable de :

- Planifier pour proposer des situations concrètes d'entraîneur en cohérence avec le déroulement d'une saison
- Animer et faire évoluer une séance d'entraînement, un exercice
- Savoir faire progresser un joueur (joueuse)
- Evaluer une séance, une période d'entraînement ou de matchs
- Savoir utiliser l'outil vidéo, réaliser des statistiques et élaborer des plans de jeu simples
- Connaître l'organisation de la filière fédérale de détection
- Préparer et entretenir physiquement des joueurs qui s'entraînent 2 fois par semaine.
- Connaître les principes simples de management , les stratégies offensives et défensives, les bases de la gestion d'une paire de beacheuses ou de beacheurs

• **Evaluation et suivi de la formation :**

Une épreuve certificative est organisée à la fin du stage de formation :

- *Questionnaire portant sur les points importants de la formation.
- *Séquence vidéo à analyser

Certification :

Pour obtenir son diplôme, le candidat devra :

- valider les 2 modules avec la mention « satisfaisant » (dans le cas contraire, un aménagement individualisé sera à effectuer)
- réaliser un dossier de 10 à 12 pages sur l'équipe entraînée en beach :
 - *dans le cas où l'entraîneur n'a pas d'obligation, il a au maximum 2 saisons pour le rendre

Si l'entraîneur veut valider son diplôme après le délai de 2 saisons, il devra refaire l'un des 2 modules au choix et rédiger le dossier.



Formation Entraîneur Fédéral Jeunes

pré requis : diplôme d'entraîneur régional (1^{er} ou 2^{ème} degré) , fiche de validation d'entrée en formation EF, EF module 1 : formation du joueur.

Durée : 35h plus 1 dossier sur l'activité en situation

A l'issue de cette formation, les participants doivent être capable de :

- Planifier pour proposer des situations concrètes d'entraîneur en cohérence avec le déroulement d'une saison et adaptés aux jeunes joueurs (euses)
- Animer et faire évoluer une séance d'entraînement, un exercice
- Savoir faire progresser un joueur (joueuse)
- Evaluer une séance, une période d'entraînement ou de matchs
- Savoir utiliser l'outil vidéo, réaliser des statistiques et élaborer des plans de jeu simples
- Connaître l'organisation de la filière fédérale de détection
- Préparer et entretenir physiquement des jeunes joueurs qui s'entraînent 2 fois par semaine.
- Connaître les principes simples de direction et conduite d'équipe, les stratégies offensives et défensives, les bases de la gestion de groupe de jeunes.

Evaluation et suivi de la formation :

Une épreuve certificative est organisée à la fin de chaque stage de formation :

- Module 1 : Formation du joueur :

- *Questionnaire portant sur les points importants de la formation.
- *Séquence vidéo à analyser

- Module 2 : Conduite d'équipe :

- *Questionnaire portant sur les points importants de la formation.
- *Séquence vidéo à analyser

Certification :

Pour obtenir son diplôme, le candidat devra :

- valider les 2 modules avec la mention « satisfaisant » (dans le cas contraire, un aménagement individualisé sera à effectuer)
- réaliser un dossier de 10 à 12 pages sur l'équipe de jeunes entraînée :
 - o dans le cas où l'entraîneur doit couvrir une obligation d'équipe (ex : Nat 3), il a la saison en cours pour rendre le dossier
 - o dans le cas où l'entraîneur n'a pas d'obligation, il a au maximum 2 saisons pour rendre le dossier
- Si l'entraîneur veut valider son diplôme après le délai de 2 saisons, il devra refaire l'un des 2 modules au choix et rédiger le dossier.

Formation Entraîneur Fédéral 2^{ème} Degré

Pour entrer en formation chaque candidat devra avoir obtenu «satisfaisant» dans les modules 1 et 2 de l'EF1.

Durée: 3 fois 35h plus 1 stage en situation (2 rapports d'activité à réaliser)



A l'issue de cette formation, les participants doivent savoir :

- Entraîner des athlètes en vue de la compétition de haut niveau
- Encadrer une équipe en championnat de niveau national
- Construire et/ou utiliser des outils d'observation et d'évaluation de la performance
- Planifier et programmer l'entraînement durant une saison de compétition
- Développer les qualités physiques des athlètes, gérer la récupération, posséder des connaissances sur l'alimentation, le dopage, la prévention.
- Connaître le fonctionnement des pôles d'excellence de la FFVB

Evaluation et suivi de la formation :

Pour obtenir son diplôme, le candidat devra suivre tous les modules et réaliser 2 rapports de stage en 2 saisons consécutives au maximum :

Réaliser un rapport écrit d'une pratique :

Réalisation d'un rapport écrit démontrant sa capacité à gérer une équipe sportive et une équipe technique de club durant une saison. Tant que le rapport n'est pas validé, le diplôme n'est pas délivré et donc pas pris en compte par les obligations CCEE.

Participer à un stage pratique :

Participation à une semaine de stage avec un Entraîneur National ou un entraîneur de Pro A ou Pro F validé par la Direction des Formations :

Le candidat doit encadrer une action et réaliser un rapport écrit accompagné de l'avis de l'Entraîneur responsable du stage.

Certification

Pour obtenir son diplôme, le candidat devra :

- Suivre les 3 modules de formation et réaliser le stage pratique
- Remettre les 2 rapports au secrétariat des formations :
 - *dans le cas où l'entraîneur doit couvrir une obligation d'équipe (ex : Nat 1), il a la saison en cours pour les rendre (plan de formation)
 - *dans le cas où l'entraîneur n'a pas d'obligation, il a au maximum 2 saisons pour les rendre

Si l'entraîneur veut valider son diplôme après le délai de 2 saisons il devra refaire l'un des 3 modules au choix et rédiger le rapport manquant.

Formation au Diplôme d'Entraîneur de Centre de Formation de Club Professionnel de volley-ball (DECFCP)

Durée: 4 fois 30h plus 2 stages en situation (2 rapports)

Conditions d'entrée en formation :

Sélection sur dossier (*CV, lettre de motivation*) et entretien avec la Commission Centrale des Educateurs et de l'Emploi (CCEE).

Critères retenus pour entrer en formation:

Maîtrise de la langue Française

Pour les entraîneurs en activité :

- Posséder la qualification BEES 1^{er} degré et EF2.
- Expérience dans le domaine de l'entraînement en responsabilité, sur plusieurs saisons, d'une équipe de Nationale 3 minimum, (dans les 4 dernières saisons avant le début



du passage du diplôme) ou d'une équipe juniors engagées en coupe de France de jeunes (résultats obtenus).

- Projet professionnel.

Pour les joueurs(euses) professionnels :

- Etre ou avoir été international (100 sélections)
- Si non, avoir pratiqué en LNV au moins 3 saisons, posséder la partie spécifique du BEES1 volley-ball et l'EF1.
- Projet professionnel.

Sélection sur dossier (*CV, lettre de motivation*) et éventuel entretien avec la CCEE.

Certains modules peuvent être considérés comme acquis par la Commission des Equivalences de la CCEE au regard de formations et de qualifications obtenues par l'entraîneur au cours de différents cursus.

L'entrée en formation est conditionnée par la signature d'une convention de formation entre le candidat, son club actuel et la CCEE.

A l'issue de cette formation, les participants doivent :

Connaître les principes de programmation pour les jeunes joueurs.

Connaître les étapes de formation des jeunes joueurs

Connaître les stratégies du haut niveau, construire des plans de jeu, aider le jeune joueur à comprendre le jeu et préparer stratégiquement les rencontres.

Construire, diriger, analyser une séance suivant un thème précis de préparation physique pour un groupe ou une équipe

Décrire, formaliser, analyser les organisations d'un pôle France, d'un pôle espoirs suite à une visite.

Construire un projet de formation et de développement au sein d'un club professionnel.

L'entrée en formation est conditionnée par la signature d'un plan de formation entre le candidat, son club actuel et la CCEE.

Durée :

La formation se déroule sous forme de stages, de séminaires, de modules permettant de valider des compétences capitalisables. Ces modules sont également présents dans le Diplôme d'Entraîneur Professionnel de Volley-Ball. Elle comporte 3 modules, comprenant 4 stages de formation et 2 stages en situation.

Certains modules peuvent être considérés comme acquis par la Commission des Equivalences de la CCEE au regard de formations et de qualifications obtenues par l'entraîneur au cours de différents cursus.

Pour chaque module, la DTN propose des Centres de Formation, d'autres centres peuvent être éventuellement proposés par les candidats. Ils doivent être agréés par la DTN.

Certification :

Pour obtenir l'autorisation d'entraîner en CFCP , le candidat devra :

Suivre tous les modules et réaliser 2 rapports de stage en 2 saisons consécutives au maximum (selon le plan de formation établi).

Pour obtenir le diplôme DECFCP, le candidat devra :

Suivre tous les modules et réaliser 2 rapports de stage en 2 saisons consécutives au maximum (selon le plan de formation établi).

Avoir une expérience d'entraînement de 2 saisons en Nat 3 minimum en responsabilité

Participer à la journée nationale d'évaluation qui permettra à la CCEE de valider sa formation.

Evaluation des stages en situation: Module 3

Stage au CNVB ou IFVB:



Le candidat doit participer au travail avec les entraîneurs, diriger 3 entraînements d'une heure sur un thème donné par l'entraîneur national, et en réaliser un bilan écrit accompagné de l'avis de l'Entraîneur National responsable du stage.

Stage en pôle espoirs :

Le candidat doit participer au travail avec les entraîneurs, diriger 3 entraînements d'une heure sur un thème donné par l'entraîneur national, et en réaliser un bilan écrit accompagné de l'avis de l'Entraîneur National responsable du stage.

Formation au Diplôme d'entraîneur Professionnel de Volley-Ball (DEPVB)

Durée: 6 fois 30h plus 3 stages en situation (3 rapports)

Conditions d'entrée en formation :

Sélection sur dossier (*CV, lettre de motivation*) et entretien avec la Commission Centrale des Educateurs et de l'Emploi (CCEE).

Critères retenus pour entrer en formation:

- Maîtrise de la langue Française.

Pour les entraîneurs en activité :

- Posséder la qualification BEES 2^{ème} degré spécifique et EF2.
- Expérience dans le domaine de l'entraînement d'une équipe de Nationale 2 minimum, en responsabilité sur 3 saisons au moins dans les 4 dernières saisons avant le début du passage du diplôme, résultats obtenus.
- Projet professionnel.

Pour les joueurs(euses) professionnels :

- Etre ou avoir été international (*150 sélections*).
- Si non avoir pratiqué en L.N.V. au moins 5 saisons (*au moins 100 inscriptions sur les feuilles de matchs*).
- Posséder le BEES 1^{er} degré.
- Projet professionnel.

Sélection sur dossier (*CV, lettre de motivation*) et entretien avec la Commission Centrale des Educateurs et de l'Emploi (CCEE).

Certains modules peuvent être considérés comme acquis par la Commission des Equivalences de la CCEE au regard de formations et de qualifications obtenues par l'entraîneur au cours de différents cursus.

L'entrée en formation est conditionnée par la signature d'une convention de formation entre le candidat, son club actuel et la CCEE.

A l'issue de cette formation, les participants doivent :

- Construire une vidéo, présenter une analyse technique à une équipe.
- Connaître les principes de programmation d'une saison professionnelle.
- Maîtriser les différentes situations de communication dans la relation avec les joueurs, le staff, la hiérarchie du club.
- Construire, diriger, analyser une séance suivant un thème précis de préparation physique pour un groupe ou une équipe.
- Connaître et comprendre les relations avec les médias.
- Décrire, formaliser, analyser les organisations d'un club professionnel étranger suite à une visite.
- Connaître et analyser les organisations et les modes de fonctionnement d'une équipe nationale et de son staff.



- Connaître et analyser le fonctionnement, le déroulement, les contraintes d'une grande organisation.

Evaluation et suivi de la formation :

Pour obtenir l'autorisation d'entraîner en Ligue nationale, le candidat devra :

Suivre tous les modules et réaliser 3 rapports de stage en situation en 2 saisons consécutives au maximum. (Selon le plan de formation établi).

Posséder la partie spécifique du BEES 2^{ème} degré dans la saison en cours

Pour obtenir le diplôme DEPVB :

Suivre tous les modules et réaliser 3 rapports de stage en situation en 2 saisons consécutives au maximum. (Selon le plan de formation établi).

Posséder la partie spécifique du BEES 2^{ème} degré

Avoir une expérience d'entraînement de 2 saisons consécutives en Nat 1 minimum en responsabilité

Participer à la journée nationale d'évaluation qui permettra à la CCEE de valider sa formation.

Evaluation des stages en situation: Module 4

Stage A → avec une sélection nationale : Le candidat doit réaliser un bilan écrit de 10 pages maximum accompagné de l'avis de l'Entraîneur National responsable du stage (en France ou à l'étranger)

Stage B → dans un club étranger : (club Européen la saison précédente, actuelle ou prochaine) le candidat doit réaliser un bilan écrit de 10 pages maximum accompagné d'une attestation du club visité

Stage C → sur une compétition internationale : le candidat doit réaliser un bilan écrit de 10 pages maximum accompagné d'une attestation de l'organisateur de la compétition (Word league, Final four Européen, Championnat d'Europe, Championnat du Monde, Grand prix féminin, Jeux Olympiques, tournoi international amical senior regroupant au moins 4 équipes de nationalités différentes)



PRESENTATION DETAILLEE DES FORMATIONS



Formation accompagnateur d'équipe de volley-ball et/ou beach volley

Il n'y a pas de pré requis pour l'inscription à la formation.

Durée: 8h

1 seule formation « accompagnateur » de 8h en volley-ball et/ou Beach volley

Le formateur doit être de qualification BEES1, ou EF1, ou ER2 avec au minimum 3 ans d'entraînement en club.

A l'issue de cette formation, les participants doivent :

- Etre capable d'accompagner et d'encadrer un groupe en sécurité
- Connaître l'environnement institutionnel de base : organisation des championnats, formalités administratives, organisation départementale et régionale du sport et de la FFVB.
- Etre capable d'animer une séance simple d'entraînement
- Etre capable d'accompagner des joueurs en compétition

Certification

- Assister à la totalité de la formation
- Formation validée par le technicien référent des formations régionales (CTS, ou équipe technique régionale)

PRESENTATION GENERALE

Formation labellisée par la Commission Régionale Technique.

Public concerné :

- Parents de joueurs (se)
- Jeunes joueurs (ses) (exemple : CRE...)

Objectif de la formation :

Donner l'essentiel des bases pour accompagner une équipe sur un plateau, en compétition et pour animer un groupe sur une séance occasionnellement.

Compétences majeures développées

Acquisition d'une culture et d'un savoir-faire volley-ball et/ou beach volley minimaux, être capable d'accompagner une équipe et animer un groupe en sécurité.

Certification

- Assister à la totalité de la formation
- Formation validée par le technicien référent des formations régionales (CTS, ou équipe technique régionale)

Conditions à remplir :

Etre licencié(e) FFVB - 15 ans minimum recommandé
Pas de pré-requis

Durée :

8 heures: en 1 journée ou 2 fois 4 heures (2 demi-journées)

Evaluation et suivi de la formation :

- Assister à la totalité de la formation
- Formation validée par le technicien référent des formations régionales (CTS, ou équipe technique régionale)



Validité du diplôme :
Permanente

Evolutions possibles :
- ER1
- EEVB1

Responsable du dossier d'inscription
Club organisateur

Coordonnateur
Club organisateur

Dates et Lieux
Programme prévisionnel de formation à faire valider auprès de la CRT par l'organisateur club

Nombre de stagiaires
Maximum 5 à 12 personnes

Frais pédagogiques de formation
A la discrétion du club organisateur

Date limite d'inscription
A la discrétion du club organisateur mais validation auprès de la CRT 15 jours avant minimum.



Accompagnateur d'équipe de volley-ball et/ou beach volley

Il n'y a pas de pré requis pour l'inscription à la formation.

1 seule formation « accompagnateur » de 8h en volley-ball et/ou Beach volley

Le formateur doit être de qualification BEES1, ou EF1, ou ER2 avec au minimum 3 ans d'expérience d'entraînement en club.

A l'issue de cette formation, les participants doivent :

- Etre capable d'accompagner et d'encadrer un groupe en sécurité
- Connaître l'environnement institutionnel de base : organisation des championnats, formalités administratives, organisation départementale et régionale du sport et de la FFVB.
- Etre capable d'animer une séance simple d'entraînement
- Etre capable d'accompagner des joueurs en compétition

PRESENTATION DES CONTENUS (MODULES)

Accompagner 1 équipe (4h plutôt théorique / salle de cours)

- Fonctionnement licence
- Feuille de match simplifiée
- Echauffement
- Managérat (règles minimal 2x2, 4x4 et 6x6)
- Connaissances institutionnelles de base
 - *Les championnats de jeunes
 - *Les liaisons club - CD - Ligue
 - *Les formations (de cadres, de joueurs)
- Responsabilité, sécurité dans l'accompagnement et organisation dans l'accompagnement

Animer un groupe (doc d'appui EEVB) 4h théorie/pratique

- Accueillir
- Installations / Sécurité / Besoins en matériel
- Prise en main / Mener une séance / Gérer un tournoi
- Convivialité / Vie associative

Prévoir les documents pédagogiques : polycopis commandés par l'organisateur club à la ligue ou CD.

Méthodologie : cours théoriques, TP en petits groupes, vidéos.

Certification

- Assister à la totalité de la formation
- Formation validée par le technicien référent des formations régionales (CTS, ou équipe technique régionale)
- Le formateur ou le technicien référent, doit contacter le FAR de sa zone pour obtenir les contenus de cours, lui fournir le programme prévisionnel et, en fin de formation envoyer la liste des stagiaires et le programme réalisé.



Formation d' Initiateur Volley

Il n'y a pas de pré requis pour l'inscription à la formation.

Durée: 15h

La formation d' »initiateur volley » permet une entrée dans l'animation / entraînement pour donner les bases de la formation aux nouveaux entraîneurs. L'initiateur volley doit savoir réaliser des animations de terrain pour jeunes ou adultes, organiser des plateaux sportifs, des tournois (formule sportive), en offrant aux pratiquants un minimum de garanties du respect de leur intégrité physique.

Il organisera l'accueil et la fidélisation du public dans la structure concernée, et saura faire connaître son action.

Le formateur doit être de qualification BEES1, ou EF1, ou ER2 avec au minimum 3 ans d'expérience d'entraînement en club

A l'issue de cette formation, les participants doivent :

- Connaître l'organisation du volley-ball dans leur région.
- Savoir gérer et animer des groupes en sécurité.
- Connaître les bases de la pratique du volley-ball, savoir aménager et animer des séances simples
- Pouvoir encadrer une équipe en compétition
- savoir organiser un plateau sportif, un tournoi.
- Créer une dynamique conviviale au sein du club.

PRESENTATION GENERALE

Formation labellisée par la Commission Régionale Technique.

Public concerné :

Tout public

Objectifs de la formation :

- Savoir organiser une activité sportive récréative
- Savoir organiser et gérer un plateau sportif
- Construire et animer des séances d'entraînement ludiques
- Créer une dynamique conviviale au sein du club.
- Consolider le lien associatif.

Compétences majeures développées :

Organiser en sécurité une activité sportive récréative :

Connaissance des structures du sport, les fédérations, les règlements, le matériel, les pratiquants ...

Animer et gérer un groupe :

Communiquer, accueillir et fidéliser un public, créer du lien associatif.

Construire et animer des séances d'entraînement ludiques

Maîtriser de multiples formes de jeu et savoir les utiliser :

Principes généraux sécurité et hygiène, lois du jeu, systèmes, stratégies et tactiques

Rassembler, mobiliser les énergies autour de projets communs :

Direction et gestion de projets associatifs.

Conditions à remplir

Etre Licencié(e) FFVB dans la saison en cours.

Durée

15 heures.



Evaluation et suivi de la formation

- Assister à la totalité de la formation
- Formation validée par le technicien référent des formations régionales (CTS, ou équipe technique régionale)

Validité du diplôme

Validité permanente

Evolution possible

- Educateur Ecole de Volley-Ball 1^{er} et 2^{ème} degré
Entraîneur Régional 1 et 2.
- Accès au Brevet Professionnel Jeunesse et Education Populaire (BPJEPS) Sports Collectifs.

Responsable du dossier d'inscription

Ligue ou Comité Départemental.

Coordonnateur

Responsable Régional de formation : ATR, ADR, ATD, ADD ou CTS.

Dates et Lieux

Définis dans le calendrier régional de formation.

Nombre de stagiaires

Maximum 20 personnes.

Frais pédagogiques de formation

A la discrétion de l'organisateur, incluant la fourniture de publications fédérales à la clôture de la formation.

Les frais de formation peuvent être pris en charge par un organisme financeur de formation (*AGEFOS ou autres...*).

Réservation

Montant à la discrétion de l'organisateur.

Date limite d'inscription

15 jours avant la première journée.



Formation d'initiateur volley

Il n'y a pas de pré requis pour l'inscription à la formation.

Durée: 15h

Le formateur doit être de qualification BEES1, ou EF1, ou ER2 avec au minimum 3 ans d'expérience d'entraînement en club.

A l'issue de cette formation, les participants doivent :

- Connaître l'organisation du volley-ball dans leur région.
- Savoir gérer et animer des groupes en sécurité.
- Connaître les bases de la pratique du volley-ball, savoir aménager et animer des séances simples
- Pouvoir encadrer une équipe en compétition
- savoir organiser un plateau sportif, un tournoi.
- Créer une dynamique conviviale au sein du club.

Certification :

Assister à la totalité de la formation.

Formation validée par le responsable CRT.

Le formateur ou le technicien référent, doit contacter le FAR de sa zone pour obtenir les contenus de cours, lui fournir le programme prévisionnel et, en fin de formation envoyer la liste des stagiaires et le programme réalisé.

Cette formation peut être intégrée à l'ER1(1^{er} week end de formation ER1 par ex) et donner une validation pour ceux qui ne continuent pas en ER2.

PRESENTATION DES CONTENUS (MODULES)

Module 1 → IVB :

Connaissances relatives à l'organisation d'une activité sportive récréative

Les différentes manifestations importantes au niveau local (Matches Pro, Nat, évènements internationaux...)

- Où chercher l'information ?
- Connaître et savoir contacter les personnes ressources.

Etablir des relations privilégiées avec le Comité Départemental, la Ligue

Déterminer les personnes ressources :

- Les licences : secrétaire ligue.
- Sportive : secrétaire CD, CDS.

Arbitrage : CDA.

- Entraînement, matériel : CTD, CTR.
- Les sites web incontournables (FFVB, Ligue, Comité Départemental, Délégations départementales affinitaires...).

Connaître ses pratiquants

Fiche âge, profession, état civil complet, passé joueur, aspirations, diplôme fédéraux, antécédents médicaux.

Connaître les différents types de matériel sportif

Connaître les personnes ressources en conseil (techniciens), le matériel adapté.

Connaître les règles administratives (prise de licence, assurance...)



Méthodologie : cours théoriques,

Module 2 → IVB :
Connaissances relatives à l'animation et la gestion de groupes

Transmettre l'information, déléguer, communiquer de manière attractive au(x) groupe(s) ou aux personnes ressources (Capitaines)

- Présentation de missions types.
- Exemples de fonctionnement (oral, écrit, prise de parole...).

Gérer un plateau sportif

Formules.

- Outils.
- Identifier les besoins et mobiliser des bras.
- Adaptation à l'environnement.
- Adaptation aux variations d'effectifs.

Organiser un plateau : convoquer, mettre en place le plateau.

- Transmission des résultats.
- Agrément du plateau (convivial, récompenses, articulation avec soirée...).

Accueillir et fidéliser un public hétérogène, créer de l'évènementiel

- Organisation d'une soirée.
- Mettre en avant anniversaires, naissances...
- Journée Portes Ouvertes du club.
- Créer des thèmes de jeu (inter génération, lieux d'habitation, état marital...). En profiter pour attirer de nouveaux pratiquants par ce biais.
- Prévoir et suivre un cahier des charges, programmer l'aspect convivial sur la saison...

Créer du lien associatif

- Inviter les élus du club à jouer, montrer de l'intérêt aux joueurs
- Informer sur les formations entraîneurs et arbitres/marque.

Méthodologie : cours théoriques, TP en petits groupes, vidéos.

Module 3 → IVB
Connaissances relatives au volley-ball

Principes généraux sécurité et hygiène

- Echauffement.
- Prévention, gestion de l'accident (conduite à tenir, trousse 1ers secours).
- Circulation des ballons.

Jeux de rôle, mise en situation

Lois du jeu

Documents d'appui, source de l'info.

Gestes techniques et systèmes collectifs

Documentation fédérale.

Aménagement des séances

- Construction et animation de séances d'entraînement ludiques
- Procédures d'animation de base, principes d'organisation collective du 2X2 au 4X4.



- Connaître de nombreuses formes de jeu : jeu à thème ; effectifs réduits ; aménagement de l'espace (horizontal et vertical), des règles, des engins.
- Adapter en fonction des variations de l'environnement (espace disponible, effectifs, matériel...).
- Gérer la mixité, l'âge, le niveau.

Mise en situation, outils fiches, informatique.

Méthodologie : cours théoriques, TP en petits groupes, jeux de rôle, séances pratiques en gymnase, vidéos.

Certification

- Assister à la totalité de la formation
- Formation validée par le technicien référent des formations régionales (CTS, ou équipe technique régionale)
- Le formateur ou le technicien référent, doit contacter le FAR de sa zone pour obtenir les contenus de cours, lui fournir le programme prévisionnel et, en fin de formation envoyer la liste des stagiaires et le programme réalisé.



Formation d'Educateur en Ecole de Volley-Ball

PRESENTATION GENERALE

Dirigé vers les plus jeunes (public des écoles de sport, ou activités scolaires et périscolaires), l'éducateur en école de volley-ball doit donner, au sens propre du terme animation, de la vie à des groupes constitués autour d'une initiation et d'une 1^{ère} approche du volley-ball.

Il organisera l'accueil et la fidélisation du public dans l'association.

Il devra savoir favoriser l'accès à l'entraînement pour les équipes de jeunes et la participation à une compétition de débutants.

La formation se décompose en deux parties distinctes : **EEVB 1 et EEVB2.**

Le niveau EEVB 1 → "**Premier pas dans l'école de volley-ball**", donne les bases à tout candidat qui veut s'investir dans une école de volley-ball sous la responsabilité d'un EEVB 2.

Le niveau EEVB 2 → "**Vers l'éducateur confirmé**", propose un perfectionnement à ceux qui veulent diriger et développer une école de volley-ball ou de beach volley.

La validation EEVB 1 et EEVB 2 donne le diplôme d'Educateur en Ecole de Volley-Ball.

Public concerné :

Personnes qui se destinent à intervenir dans une école de Volley-Ball puis à la diriger.

Objectifs de la formation :

- Acquérir les compétences nécessaires à l'accueil et la prise en charge et la fidélisation. d'un public d'enfant (*moins de 13 ans*) dans un environnement sécurisé et sécurisant.
- Favoriser le développement moteur et social du public.
- Adapter sa pédagogie au public concerné.
- Rendre l'enfant acteur d'un projet sportif collectif agréable et convivial.
- Promouvoir et développer la structure.

Compétences majeures développées :

- Etre capable de favoriser un développement moteur harmonieux de l'enfant.
- Organiser une mise en activité de tous et pour tous.
- Construire les fondamentaux techniques et tactiques de la pratique.
- Organiser et gérer un tournoi, un plateau sportif (*arbitrage, règles du jeu salle et beach*).
- Accueillir dans un club, présenter la structure.
- Relations au public, médiatisation.
- Encadrer des groupes d'enfants.
- Concevoir et évaluer une séance d'initiation ou de perfectionnement.
- Connaître la réglementation.
- Sécuriser l'environnement de la pratique.

Conditions à remplir

Avoir 16 ans - être licencié volley-ball pour la saison en cours.

Durée

EEVB 1 → 4 jours ou 24 heures.

EEVB 2 → 4 jours ou 24 heures.

Evaluation et suivi de la formation

Intervenir sur une école de volley sur la saison en cours.

Validation par une visite du formateur.

Participation à 3 actions départementales ou régionales avec une Ecole de Volley (*dont une organisation de plateau*).

Validité du diplôme

Tous les 4 ans, revalidation par la participation à une journée ou un séminaire de formation continue organisé par la commission régionale technique.



Evolution possible

Educateur en école de Volley-Ball 2^{ème} degré, ou Brevet Professionnel JEPS Sport Collectif, entraîneur régional 1^{er} degré.

Responsable du dossier d'inscription

Ligue ou Comité Départemental.

Coordonnateur

Formateur Animateur de Réseau de la zone technique.
Responsable Régional de formation : ATR, ADR, ATD, ADD ou CTS.

Dates et Lieux

Définis dans le calendrier régional de formation.

Nombre de stagiaires

Maximum 20 personnes.

Frais pédagogiques de formation

A la discrétion de l'organisateur, incluant la fourniture de publications fédérales à la clôture de la formation.

Les frais de formation peuvent être pris en charge par un organisme financeur de formation (*AGEFOS ou autres...*).

Réservation

Montant à la discrétion de l'organisateur.

Date limite d'inscription

15 jours avant la première journée.



Formation d'éducateur en école de volley-ball

**Il n'y a pas de pré requis pour l'inscription à la formation.
Durée: 2 fois 24 h**

A l'issue de cette formation, les participants doivent connaître:

- L'accueil, la communication et la fidélisation des publics enfants et adultes
- l'organisation, la réalisation et l'évaluation de séances avec des enfants
- L'organisation de tournois
- La sécurisation de l'environnement de la pratique
- La promotion de la structure d'accueil

Certification :

Intervenir sur une école de volley sur la saison en cours.

Validation par une visite du formateur.

Participation à 3 actions départementales ou régionales avec une Ecole de Volley (dont une organisation de plateau).

PRESENTATION DES CONTENUS (MODULES)

EEVB 1 : Premier pas dans l'école de volley-ball (Volume horaire : 24 heures)

Module 1 → EEVB1 :

Connaissances relatives à l'accueil dans le club et la communication

1. Maîtriser les principes de base de l'accueil, de la communication.
2. Adapter l'accueil aux aspirations des différents publics.
3. Présenter les caractéristiques de l'activité et l'environnement du volley-ball.
4. Conseiller et orienter les nouveaux pratiquants.

Méthodologie : cours théoriques, TP en petits groupes, vidéos.

Module 2 → EEVB1 :

Connaissances relatives à la préparation et la réalisation de séances avec des enfants

1. Prendre en compte les caractéristiques des publics.
2. Connaître les fondamentaux de l'apprentissage moteur.
3. Transmettre aux enfants les techniques et les savoirs faire fondamentaux du Volley-Ball.
4. Transmettre aux enfants les fondamentaux tactiques du Volley-Ball.
5. Encadrer un groupe dans le cadre d'une situation pédagogique.
6. Distinguer et comprendre les formes de jeu et les faire évoluer.

Méthodologie : cours théoriques, séances pratiques en gymnase.

Module 3 → EEVB1 :

Connaissances relatives à l'organisation de tournois

1. Connaître les logiques de jeu en volley-ball et en beach volley.
2. Diriger le jeu : fondamentaux du managérat.
3. Inciter les enfants à l'arbitrage.

Méthodologie : cours théoriques, TP en petits groupes, séances pratiques en gymnase, recherche de documents, vidéos.



EEVB 2 : Vers l'éducateur confirmé **(Volume horaire : 24 heures)**

Module 1 → EEVB2 : ***Connaissances relatives à l'accueil dans le club, la communication, la fidélisation des publics***

- Adapter ses connaissances de l'activité au service du public.
- Participer à l'instauration d'une ambiance conviviale au sein de la structure.
- Rendre l'activité attractive.
- Utiliser les moyens de communication adaptés aux situations (internet, vidéo...).
- Organiser une compétition sur un plateau sportif.

Méthodologie : cours théorique, TP en petits groupes, travail en gymnase.

Module 2 → EEVB2 : ***Connaissances relatives à la l'organisation, la réalisation et l'évaluation de séances avec des enfants***

- Définir des objectifs éducatifs.
- Adapter la pédagogie aux différents pratiquants.
- Préparer un projet d'action ainsi que son évaluation.
- Adapter les situations au niveau des pratiquants.
- Situer les niveaux atteints à l'issue de la séance par rapport au projet pédagogique préétabli.
- Ajuster le projet pédagogique en fonction des progressions constatées à l'issue des séances.

Méthodologie : cours théoriques, TP en petits groupes, séances pratiques en gymnase, vidéos.

Module 3 → EEVB2 : ***Sécuriser l'environnement de la pratique***

- Connaître la réglementation institutionnelle et les textes relatifs à la protection de l'enfant.
- Connaître les règles de base de la sécurité.
- Savoir adapter le matériel aux jeunes enfants.

Méthodologie : cours théoriques, TP en petits groupes, séances pratiques en gymnase.

Module 4 → EEVB2 : ***Promouvoir la structure***

- Identifier les divers milieux d'interventions possibles.
- Mettre en place un projet d'enseignement du volley-ball en milieu scolaire.
- Gérer, organiser des pratiques en liaison avec les écoles primaires (USEP), les collèges (UNSS) et les Centres de loisir sans hébergement.
- Construire un projet de volley-ball dans des zones particulières (Quartiers sensibles, zones rurales peu peuplées ..).
- Participer au fonctionnement et à l'administration de la structure.
- S'intégrer et/ou diriger une équipe de travail sur le terrain.
- Promouvoir la formation des jeunes arbitres.

Méthodologie : cours théoriques, TP en petits groupes.

Evaluation et suivi de la formation



Intervenir sur une école de volley sur la saison en cours.

Validation par une visite du formateur.

Participation à 3 actions départementales ou régionales avec une Ecole de Volley (dont une organisation de plateau).

BIBLIOGRAPHIE

- 1^{er} pas en volley-ball
- Fondamentaux Technique
- Charte du Sport
- Statuts et règlement
- Ouvrage de DRUENNE : jeux de mini volley.
- K7 de ROUSSEAU
- K7 de BONNET : « volez balles »
- Volley-ball chez les jeunes enfants FFVB
- MARSENACH - FSGT



Formation d'Entraîneur Régional

PRESENTATION GENERALE

Elle se décompose en deux formations distinctes ER module 1 et ER module 2.

- **Le 1^{er} niveau ER module 1 → "Premier pas dans l'entraînement"**, donne les bases à tout candidat qui veut s'investir dans l'entraînement. Il est considéré comme un tronc commun aux formations régionales (ER et ER Beach).
- **Le 2^{ème} niveau ER module 2 → "Vers l'entraîneur confirmé"**, propose un perfectionnement à celles et ceux qui veulent poursuivre vers l'optimisation de l'entraînement compétitif en volley-ball.

Public concerné :

Entraîneur qui se destine à encadrer une population jeune ou adulte orientée vers une pratique de compétitions masculines ou féminines.

Objectif de la formation :

- Se familiariser avec les principes de l'entraînement, entrer dans les logiques qui sous-tendent l'organisation de l'entraînement.
- Inscrire l'équipe et le joueur dans une dynamique de progrès.

Compétences majeures développées

- Compétences liées à la formation individuelle et collective des joueurs et à la conduite d'équipe.
- Connaître le cadre institutionnel de la pratique.
- Analyser les caractéristiques de la performance en Volley-Ball.
- Connaître les principes d'organisations collectives.
- Savoir encadrer une équipe en vue de la compétition régionale.

Conditions à remplir :

Etre Licencié(e) FFVB et majeur(e).

Pré-requis : Diplôme d'initiateur ou EEVB 1 est conseillé pour accéder à l'ER1, pour se présenter à la formation ER2, il faut avoir certifié la formation ER1.

Durée :

ER module 1 : 35 heures.

ER module 2 : 35 heures.

Evaluation et suivi de la formation :

Formation réalisée par l'équipe technique régionale sous la responsabilité d'un cadre technique régional.

ER module 1 :

- Suivi effectif de la totalité de la formation.
- Entraînement sportif du cadre.
- Ecrits : "question du jour", production d'une séance complète, dossier...
- Evaluation pédagogique en situation.
- Evaluation durant le stage.

ER module 2 :

- Suivi effectif de la totalité de la formation.
- Ecrits : "question du jour" portant sur la connaissance des fondamentaux, production d'une séance complète cohérente...
- Evaluation pédagogique.

.../...

.../...



- Validation finale en club, Centre Régional d'Entraînement ou CDE par le responsable de la formation.

Certification :

- Le candidat doit entraîner obligatoirement en club au moment de la validation : pour l'ER2, obligation d'entraîner une équipe en 6x6
- Pour l'ER2, le candidat anime une séance pédagogique en situation (support de validation : club, CRE, CDE, pôle) évaluée par le responsable de la formation.

Validité du diplôme :

Revalidation tous les 4 ans par la participation à une journée ou un séminaire de formation continue des entraîneurs régionaux, organisé par la commission régionale technique (*organisation par la ligue ou le comité*). Possibilité d'obligation de diplôme au niveau des championnats régionaux.

Evolutions possibles :

EF1 après certification de niveau par le Formateur Animateur de Réseau de la zone technique (*fiche d'évaluation d'entrée en formation d'entraîneur fédéral*) ou un membre de la commission régionale technique habilité. Accès au Brevet Professionnel Jeunesse et Education Populaire (*BPJEPS*) Sports Collectifs.

Responsable du dossier d'inscription

Ligue ou Comité Départemental.

Coordonnateur

Responsable Régional de formation : ATR, ADR, ATD, ADD ou CTS.

Dates et Lieux

Définis dans le calendrier régional de formation.

Nombre de stagiaires

Maximum 20 personnes.

Frais pédagogiques de formation

A la discrétion de l'organisateur, incluant la fourniture de publications fédérales à la clôture de la formation.

Les frais de formation peuvent être pris en charge par un organisme financeur de formation (*AGEFOS ou autres...*)

Réservation

Montant à la discrétion de l'organisateur.

Date limite d'inscription

15 jours avant la première journée.



Formation d'Entraîneur Régional

Pré-requis :

Diplôme d'initiateur ou EEVB 1 est conseillé pour accéder à l'ER1. Pour se présenter à la formation ER2, il faut avoir certifié la formation ER1.

Formation réalisée par l'équipe technique régionale sous la responsabilité d'un cadre technique régional.

Durée: 2 fois 35h

A l'issue de cette formation, les participants doivent savoir organiser :

- L'animation d'un groupe et d'une situation.
- La circulation de balle et des joueurs.
- La notion de mise en place et maintien d'un rythme de travail propice à une acquisition.
- L'utilisation des techniques d'entraîneurs.
- La compréhension et la mise en place des procédures d'entraînement.
- Les bases du managérat.
- Acquisition des fondamentaux techniques et tactiques

Certification :

- Le candidat doit entraîner obligatoirement en club au moment de la validation : pour l'ER2, obligation d'entraîner une équipe en 6x6
- Pour l'ER2, le candidat anime une séance pédagogique en situation (support de validation : club, CRE, CDE, pôle) évaluée par le responsable de la formation.
- Une attention particulière doit être portée sur la certification de l'ER2, notamment sur la connaissance des fondamentaux techniques et tactiques (Mettre en œuvre obligatoirement les « questions du jour » et production d'une séance complète).

PRESENTATION DES CONTENUS (MODULES)

ER module 1 (ER1): Premier pas dans l'entraînement (Volume horaire : 35 heures)

Module 1 → ER 1 :

Connaissances relatives aux principes fondamentaux de l'animation et l'entraînement des jeunes et des adultes

- Caractéristiques de la performance en volley-ball :
 - différencier les caractéristiques des niveaux de pratique (âge des participants, niveau de jeu,...).
- Principes de construction d'une séance :
 - Echauffement, corps de séance, exercices individuels, interindividuels, collectifs, formes jouées, ...
- Règles de bases de la communication et de l'animation :
 - Procédés et procédures d'entraînement.
- Fondamentaux techniques :
 - Fondamentaux généraux (avant, pendant, après),
- Principes d'organisations collectives :
 - Principes courants collectifs, organisations collectives simples

Méthodologie : cours théoriques, TP en petits groupes, vidéos, séances pratiques en gymnase.



Module 2 → ER 1 :

Connaissances relatives au cadre institutionnel de la pratique

- Règles de l'arbitrage :
 - Règles de bases, feuille de match, protocole d'avant match.
- Cadre institutionnel du contexte de compétition :
 - Formules sportives du championnat.
 - Instances de gestion des championnats (CD et Ligues).
 - Filière de détection (CDE, CRE, Pôles).

Méthodologie : documentation et/ou cours théoriques.

Module 3 → ER 1 :

Connaissances relatives à l'accueil en club et la promotion de son action

Accueillir et fidéliser un public, créer de l'évènementiel.

- Organisation d'une Soirée.
- Organiser des déplacements communs sur événements VB.
- Journée Portes Ouvertes du club.
- Créer des thèmes de jeu (inter génération, lieux d'habitation, état marital...). En profiter pour attirer de nouveaux pratiquants par ce biais.
- Prévoir et suivre un cahier des charges, programmer l'aspect convivial sur la saison...
- Principes simples de marketing.

Evaluation ER1:

- Suivi effectif de la totalité de la formation.
- Entraînement sportif du cadre.
- Ecrits : "question du jour", production d'une séance complète, dossier...
- Evaluation pédagogique en situation.
- Evaluation durant le stage.

ER Module 2 (ER2): Vers l'entraîneur confirmé (Volume horaire : 35 heures)

Module 1 → ER 2 :

Connaissances relatives à l'organisation et la gestion de l'entraînement

- Caractéristiques de la performance en Volley-Ball :
 - Connaître les priorités de travail en fonction du niveau de pratique.
- Principes de construction d'une séance :
 - Approfondissement de la mise en place d'un exercice et son évolution.
- Règles de bases de la communication et de l'animation :
 - Corriger individuellement et collectivement les joueurs (feed back).
- Fondamentaux techniques :
 - Fondamentaux par techniques (motricité spécifique).
 - Apprendre à observer "Eduquer l'œil de l'entraîneur".
- Principes d'organisations collectives :
 - Systèmes collectifs évolués.

Méthodologie : cours théoriques, TP en petits groupes, vidéos, séances pratiques en gymnase.

Module 2 → ER 2 :

Connaissances relatives à l'encadrement d'une équipe en vue de la compétition



- Notion de "projet d'équipe" :
 - Règles communes au groupe (entraînement, absences, ...).
 - Objectif commun.
- Fondamentaux du managérat en match

Méthodologie : cours théoriques, TP en petits groupes, vidéos.

Module 3 → ER 2 :

Connaissances relatives à l'accueil dans le club, la communication, la fidélisation des publics

- Adapter ses connaissances de l'activité au service du public.
- Participer à l'instauration d'une ambiance conviviale au sein de la structure.
- Rendre l'activité attractive.
- Utiliser les moyens de communication adaptés aux situations (Internet, vidéo...).
- Organiser une compétition sur un plateau sportif, les Journée Portes Ouvertes du club.
- Prévoir et suivre un cahier des charges, programmer l'aspect convivial sur la saison.

Méthodologie : cours théorique, TP en petits groupes, travail en gymnase.

Evaluation ER module 2 :

- Suivi effectif de la totalité de la formation.
- Ecrits : "question du jour", production d'une séance complète, dossier...
- Evaluation pédagogique.
- Entraînement sportif du cadre.

Certification Entraîneur Régional :

- Le candidat doit entraîner obligatoirement en club au moment de la validation : pour l'ER2, obligation d'entraîner une équipe en 6x6
- Pour l'ER2, le candidat anime une séance pédagogique en situation (support de validation : club, CRE, CDE, pôle) évaluée par le responsable de la formation.
- Une attention particulière doit être portée sur la certification de l'ER2, notamment sur les connaissances des fondamentaux techniques et tactiques (Mettre en œuvre obligatoirement les « questions du jour » et production d'une séance complète).

Equivalences VAE pour accéder directement à la formation ER module 2:

Expérience d'entraînement de 5 ans en compétition départementale ou régionale 6x6 ou validation par visite du responsable de formation ER1 lors d'un entraînement.

Bibliographie :

Revue fédérales :

- Fondamentaux Technique.
- Fondamentaux Tactique,
- Construire une équipe.
- Volley France Tech.

Vidéos :

- Fondamentaux Technique, TATSUYA ADACHI.
- MM. MAZZON ET FAURE.
- Les Techniques d'entraîneur.
- La Passe.



Formation d'Entraîneur Régional de Beach Volley

PRESENTATION GENERALE

Elle se décompose en deux formations distinctes ER 1 et ER Beach.

- **Le niveau ER module 1 → "Premier pas dans l'entraînement"**, donne les bases à tout candidat qui veut s'investir dans l'entraînement. Il est considéré comme un tronc commun aux formations régionales (ER et ER Beach).
- **Le niveau ER module Beach → "Vers l'entraîneur de Beach Volley"**, propose un perfectionnement à celles et ceux qui veulent poursuivre vers l'optimisation de l'entraînement compétitif en Beach Volley.

Public concerné :

Entraîneur qui se destine à encadrer une population jeune ou adulte orientée vers une pratique de compétitions masculines ou féminines de Beach Volley.

Objectif de la formation :

- Se familiariser avec les principes de l'entraînement, entrer dans les logiques qui sous-tendent l'organisation de l'entraînement
- Inscrire l'équipe et le joueur dans une dynamique de progrès.

Compétences majeures développées

- Compétences liées à la formation individuelle et collective des joueurs et à la conduite d'équipe.
- Connaître le cadre institutionnel de la pratique.
- Analyser les caractéristiques de la performance en volley-ball et Beach Volley.
- Connaître les principes d'organisations collectives.
- Savoir encadrer une équipe en vue de la compétition régionale.
- Connaître la pratique des jeunes en Beach Volley.
- Savoir développer son activité, organiser un site.....

Conditions à remplir :

Etre Licencié(e) FFVB et majeur(e).

Pré-requis : diplôme entraîneur régional module 1 (ER1) pour accéder à la formation ER beach.

Durée :

ER module 1 : 35 heures.

ER module Beach : 35 heures.

Evaluation et suivi de la formation :

Formation réalisée par l'équipe technique régionale sous la responsabilité d'un cadre technique régional.

ER module 1 :

- Suivi effectif de la totalité de la formation,
- Ecrits : "question du jour", production d'une séance complète,...
- Evaluation pédagogique
- Evaluation durant le stage.

ER module Beach :

- Suivi effectif de la totalité de la formation,
- Ecrits : "question du jour", production d'une séance complète,...
- Evaluation pédagogique

.../...

.../...

- Validation finale en club, Centre Régional d'Entraînement ou CDE par le responsable de la formation.



Certification :

- Le candidat doit entraîner ou attester d'une expérience en beach au moment de la validation
- Afin d'obtenir le diplôme d'Entraîneur Régional Beach volley, le candidat doit posséder l'ER1 volley-ball et le module Entraîneur Régional Beach volley

Validité du diplôme :

Revalidation tous les 4 ans par la participation à une journée ou un séminaire de formation continue des entraîneurs régionaux, organisé par la commission régionale technique (*organisation par la ligue ou le comité*). Possibilité d'obligation de diplôme au niveau des championnats régionaux.

Evolutions possibles :

EF Beach après certification de niveau par le Formateur Animateur de Réseau de la zone technique (*fiche d'évaluation d'entrée en formation d'entraîneur fédéral*) ou un membre de la commission régionale technique habilité. Accès au Brevet Professionnel Jeunesse et Education Populaire (*BPJEPS*) Sports Collectifs.

Responsable du dossier d'inscription

Ligue ou Comité Départemental.

Coordonnateur

Responsable Régional de formation : ATR, ADR, ATD, ADD ou CTS.

Dates et Lieux

Définis dans le calendrier régional de formation.

Nombre de stagiaires

Maximum 20 personnes.

Frais pédagogiques de formation

A la discrétion de l'organisateur, incluant la fourniture de publications fédérales à la clôture de la formation.

Les frais de formation peuvent être pris en charge par un organisme financeur de formation (*AGEFOS ou autres...*)

Réservation

Montant à la discrétion de l'organisateur.

Date limite d'inscription

15 jours avant la première journée.



Formation d'Entraîneur Régional de Beach Volley

Pré-requis : diplôme entraîneur régional module 1 (ER1)

Durée: 35h

A l'issue de cette formation, les participants doivent savoir organiser :

- L'animation d'un groupe et d'une situation.
- La circulation de ballons et des joueurs.
- La notion de mise en place et maintien d'un rythme de travail propice à une acquisition.
- L'utilisation des techniques d'entraîneurs.
- La compréhension et la mise en place des procédures d'entraînement.
- La pratique compétitive des jeunes et des adultes en Beach Volley.
- Le développement d'une structure de Beach Volley.

Certification, Evaluation et suivi de la formation

- Le candidat doit entraîner ou attester d'une expérience en beach au moment de la validation
- Afin d'obtenir le diplôme d'Entraîneur Régional Beach volley, le candidat doit posséder l'ER1 volley-ball et le module Entraîneur Régional Beach volley

PRESENTATION DES CONTENUS (MODULES)

ER module 1 : Premier pas dans l'entraînement (Volume horaire : 35 heures)

Voir contenu plus haut contenu entraîneur régional

ER module BEACH : Vers l'entraîneur confirmé de Beach Volley (Volume horaire : 35 heures)

Module 1 → ER BEACH ***Historique du beach volley***

- Les dates importantes
 - Le cadre institutionnel du Beach Volley.
- Méthodologie :** cours théoriques.

Module 2 → ER BEACH ***Connaissances relatives à l'organisation et la gestion de l'entraînement***

- Principes de base et logique du jeu.
- Principes de construction et de direction d'une séance d'entraînement
- Fondamentaux techniques.
- Règles de bases de la communication et de l'animation.
- La gestion des conditions d'entraînement et de match (météo, pluie, vent, chaud, froid, nutrition, hydratation....).

Méthodologie : cours théoriques, TP en petits groupes, vidéos, séances pratiques

Module 3 → ER BEACH ***Connaissances relatives aux règles du Beach Volley.***

- Les lois du jeu.
- L'influence des lois sur le jeu.



- Les installations.

Méthodologie : cours théoriques.

Module 4 → ER BEACH

Connaissances relatives aux fondamentaux du Beach Volley.

- l'organisation offensive et défensive.
- la composition d'une paire.
- Notion de "projet d'équipe".
- Spécificité de la préparation physique.
- Utilisation de statistiques simples.

Méthodologie : cours théoriques, TP en petits groupes, vidéos, séances pratiques.

Module 5 → ER BEACH

Connaissances relatives à la pratique des jeunes en Beach Volley.

- La connaissance des caractéristiques selon les catégories d'âge.
- Intérêt de la pratique du Beach Volley.
- Adaptation des lois du jeu aux jeunes.
- La séance d'entraînement chez les jeunes.

Méthodologie : cours théoriques, TP en petits groupes, vidéos, séances pratiques

Module 6 → ER BEACH :

Connaissances relatives au développement du Beach Volley.

- La création d'un site et la construction d'un terrain ; l'académie de Beach Volley.
- L'organisation d'un tournoi.
- Le marketing autour d'une manifestation, l'accueil et la fidélisation des publics.
- Les formules sportives.

Méthodologie : cours théoriques, TP en petits groupes

Evaluation ER module Beach :

- Suivi effectif de la totalité de la formation.
- Ecrits : "question du jour", production d'une séance complète, dossiers.
- Evaluation pédagogique.
- Validation finale en club, CRE Beach ou CD Beach par le responsable de la formation.

Certification :

- Le candidat doit entraîner ou attester d'une expérience en beach au moment de la validation
- Afin d'obtenir le diplôme d'Entraîneur Régional Beach volley, le candidat doit posséder l'ER1 volley-ball et le module Entraîneur Régional Beach volley
- Pour l'ER beach, le candidat anime une séance pédagogique en situation (support de validation : club, CRE, CDE, pôle) évaluée par le responsable de la formation.
- Une attention particulière doit être portée sur la certification, notamment sur la connaissance des fondamentaux techniques et tactiques (Mettre en œuvre obligatoirement les « questions du jour » et production d'une séance complète).

Bibliographie :

Revue fédérales :

- Fondamentaux Technique.
- Fondamentaux Tactique,



- Construire une équipe.
- Volley France Tech spécial beach.

Vidéos :

- Fondamentaux Technique, Tatsuya ADACHI
- MM. MAZZON et FAURE.
- Les Techniques d'entraîneur.
- La Passe.
- Arbitrage en beach.
- CD FFVB sur le beach.



Formation Entraîneur Fédéral 1^{er} Degré

PRESENTATION GENERALE

Elle se décompose en deux modules distincts d'une durée de 5 jours chacun :

Le module 1 → EF 1 «Perfectionnement du joueur», développe les connaissances nécessaires pour faire progresser les joueurs (euses) en structurant l'entraînement. Il est considéré comme un tronc commun à toutes les formations d'Entraîneur Fédéral (volley-ball, beach volley, jeunes).

Le module 2 → EF1 «Conduite d'équipe» permet de mieux connaître les organisations collectives, la conduite d'équipe, la gestion de projets en volley-ball de salle pour les adultes.

Public concerné :

Entraîneur d'équipe senior évoluant au niveau fédéral Nationale 3 et Nationale 2.

Objectifs de la formation :

Donner les compétences nécessaires à l'encadrement d'une équipe de Nationale à vocation compétitive.

La formation est dirigée par les Formateurs Animateurs de Réseau sous la responsabilité du directeur des formations.

Compétences majeures développées :

- Observation à l'entraînement et en match. Savoir analyser les comportements individuels et collectifs.
- Planifier/programmer.
- Développer la culture Volley-Ball (*Historique, tendances du Haut niveau, rencontres avec formateurs experts...*).
- Conduite d'équipe : construction et direction d'une équipe à l'entraînement et en match, organisations collectives, managérat.
- Rassembler, mobiliser les énergies autour de projets communs.

Conditions à remplir :

Etre majeur, licencié(e) FFVB dans l'année en cours, titulaire de la qualification ER 2

Pour entrer en formation EF1, et afin de diminuer les disparités de niveau des candidats préjudiciables au bon déroulement de celle-ci, chaque candidat devra fournir lors de son inscription **une fiche de validation d'entrée en formation d'entraîneur fédéral**, signée et tamponnée par le Formateur Animateur de Réseau (F.A.R.) de sa zone technique.

Le F.A.R. pourra déléguer cette évaluation à un cadre technique sportif évaluateur (CTS-R ou cadre fédéral), mais reste le signataire des fiches d'évaluation.

Cette fiche sera validée par le Formateur Animateur de Réseau :

- Soit après accord entre le Formateur Animateur de Réseau et le cadre technique de la région du candidat.
- Soit après que le candidat ait suivi une séquence d'évaluation pratique avec le Formateur Animateur de Réseau (CRE, club...).
- Soit si le candidat peut justifier de l'encadrement en responsabilité durant 2 saisons d'une équipe engagée au moins dans un championnat régional.



Cette validation obligatoire a pour but de vérifier que le candidat à la formation est capable de gérer :

- L'animation d'un groupe et d'une situation.
- La circulation de balle et des joueurs.
- La notion de mise en place et maintien d'un rythme de travail propice à une acquisition.
- L'utilisation des techniques d'entraîneurs.
- La compréhension et la mise en place des procédures d'entraînement.
- Les bases du managérat.

Durée :

2 fois 5 jours, ou 10 jours consécutifs, soit 70 heures.

• **Evaluation de la formation:**

○ **Evaluation en fin de formation**

Une épreuve certificative est organisée à la fin de chaque stage de formation :

- **Module 1 : Formation du joueur :**

- *Questionnaire portant sur les points importants de la formation.
- *Séquence vidéo à analyser

- **Module 2 : Conduite d'équipe :**

- *Questionnaire portant sur les points importants de la formation.
- *Séquence vidéo à analyser

A l'issue de la formation, le candidat reçoit la mention « satisfaisant » ou « insuffisant ».

L'obtention de l'EF1 reste subordonnée à l'obtention de la mention « **SATISFAISANT** » sur chacun des modules.

Avoir la mention « **INSUFFISANT** » sur un, au moins, des deux modules renvoie le candidat à un complément de formation ciblée et une évaluation ultérieure par le Formateur Animateur de Réseau référent (le même qui a réalisé l'évaluation pour se présenter en formation) ou à se présenter à nouveau sur ce module de formation.

Avoir la mention « **INSUFFISANT** » sur les deux modules renvoie le candidat à présenter à nouveau les 2 modules de formation.

○ **Evaluation terminale :**

Le candidat devra réaliser après avoir suivi les 2 modules, un dossier de 10 à 12 pages sur l'équipe entraînée.

Ce dossier doit comporter une photo, l'adresse mail et postale du candidat et porte sur :

- Présentation du club (licenciés, équipes, historique rapide, budget..).
- Rôle du candidat dans le club.
- Présentation de l'équipe entraînée (joueurs, niveau saison précédente, niveau actuel, créneaux d'entraînement, temps d'entraînement, répartition de ceux-ci).
- Système de jeu de l'équipe entraînée : logique de jeu, raisons d'organisation, points forts, points faibles, situation par rapport aux caractéristiques du championnat
- Approche de la compétition : préparation, briefing, débriefing, réunions bilan ?
- Caractéristiques du comportement de l'équipe en match, points forts, points faibles, utilisation au managérat de ces caractéristiques par le coach.
- Projets pour la saison prochaine.

Certification :

Pour obtenir son diplôme, le candidat devra :



- **valider les 2 modules avec la mention « satisfaisant »** (dans le cas contraire, un aménagement individualisé sera à effectuer)
- **réaliser un dossier de 10 à 12 pages sur l'équipe entraînée en 6x6 :**
 - *dans le cas où l'entraîneur doit couvrir une obligation d'équipe (ex : Nat 3), il a la saison en cours pour rendre le dossier
 - *dans le cas où l'entraîneur n'a pas d'obligation, il a au maximum 2 saisons pour rendre le dossier

Si l'entraîneur veut valider son diplôme après le délai de 2 saisons, il devra refaire l'un des 2 modules au choix et rédiger le dossier.

Validité du diplôme :

Revalidation tous les 4 ans par la participation à une journée ou un séminaire de formation continue organisé par la Direction des Formations.

Obligation de diplôme au niveau des championnats nationaux.

Evolutions possibles :

- Brevet d'Etat d'Educateur 1^{er} degré spécifique Volley-Ball (BEES 1) (*sous condition de détention de la partie commune*), *diplôme d'état JEPS (DEJPS) mention volley et beach.*
- Possibilité d'accéder à la formation EF2 si mention «Satisfaisant» aux 2 modules EF1.
- Possibilité d'accéder au module EF Jeunes si mention «Satisfaisant» au module 1 EF1.
- Possibilité d'accéder au module EF Beach si mention «Satisfaisant» au module 1 EF1.

Responsable du dossier d'inscription

Laurence PLASSE, Assistante formations DTN.

Coordonnateur

Responsable Formateur animateur de Réseau de la zone technique.

Dates et Lieux

Définis dans le calendrier national de formation

Nombre de stagiaires

De 8 à 25 personnes pour les stages différenciés, 50 personnes pour les stages uniques.

Frais pédagogiques de formation

Voir « plaquette planning » et « fiches d'inscription » sur la page formation du site FFVB. Les tarifs incluent la fourniture de documents Fédéraux.

Les frais de formation peuvent être pris en charge par un organisme financeur de formation (*AGEFOS ou autres...*).

Date limite d'inscription

30 jours avant le début du stage.



Formation Entraîneur Fédéral 1^{er} Degré

Durée: 2 stages de 35h + réalisation d'un dossier

Pour entrer en formation EF1, et afin de diminuer les disparités de niveau des candidats préjudiciables au bon déroulement de celle-ci, chaque candidat devra fournir lors de son inscription **une fiche de validation d'entrée en formation d'entraîneur fédéral**, signée et tamponnée par le Formateur Animateur de Réseau de sa zone technique.

Le F.A.R. pourra déléguer cette évaluation à un cadre technique sportif évaluateur (CTS-R ou cadre fédéral), mais reste le signataire des fiches d'évaluation.

Cette fiche sera validée par le Formateur Animateur de Réseau :

- Soit après accord entre le Formateur Animateur de Réseau et le cadre technique de la région du candidat.
- Soit après que le candidat ait suivi une séquence d'évaluation pratique avec le Formateur Animateur de Réseau (CRE, club...).
- Soit si le candidat peut justifier de l'encadrement en responsabilité durant 2 saisons d'une équipe engagée au moins dans un championnat régional.

Cette validation obligatoire a pour but de vérifier que le candidat à la formation est capable de gérer :

- L'animation d'un groupe et d'une situation.
- La circulation de balle et des joueurs.
- La notion de mise en place et maintien d'un rythme de travail propice à une acquisition.
- L'utilisation des techniques d'entraîneurs.
- La compréhension et la mise en place des procédures d'entraînement.
- Les bases du managérat.

Pour entrer en formation EF1, chaque candidat devra fournir lors de son inscription **une fiche de validation d'entrée en formation d'entraîneur fédéral**, signée et tamponnée par le Formateur de sa zone technique.

A l'issue de la formation EF1, les participants doivent savoir :

- Planifier pour proposer des situations concrètes d'entraîneur en cohérence avec le déroulement d'une saison
- Animer et faire évoluer une séance d'entraînement, un exercice, savoir faire progresser un joueur (joueuse)
- Evaluer une séance, une période d'entraînement ou de matchs
- Utiliser l'outil vidéo, les statistiques et plans de jeu simples, pour évaluer et communiquer avec son équipe.
- Connaître l'organisation de la filière fédérale de détection, l'historique du volley-ball.
- Préparer et entretenir physiquement des joueurs qui s'entraînent 2 fois par semaine.
- Connaître les principes simples de direction et conduite d'équipe, les stratégies offensives et défensives, les bases de la gestion de groupe



PRESENTATION DES CONTENUS (MODULES)
Module 1 → EF : TRONC COMMUN
Connaissances relatives au perfectionnement du joueur

Donner du sens : partir de la planification pour proposer des situations concrètes d'entraînement en cohérence avec le déroulement d'une saison.

- Concevoir un plan d'entraînement :
 - Planification et Programmation.
 - Proposer un programme de progression de l'équipe.
- Encadrer un groupe de personnes à l'entraînement :
 - Préparer une séance dans une période déterminée.
 - Méthodologie et optimisation de construction d'exercices.
 - Mise en situation pédagogique, animer des entraînements.
 - Connaître les principes d'animations d'entraînement d'équipe compétitive.
 - Procédures d'animation collective.
- Evaluation d'une séance, d'une période d'entraînement ou de match :
 - Méthodologie de l'observation, construction d'outil type grille de lecture, analyse du rapport de force.
 - Déterminer des objectifs opérationnels.
 - Mettre en relation les analyses, les objectifs, les moyens, les procédures pédagogiques.
- Culture Volley-ball:
 - Historique.
 - Formation fédérale du joueur (détection, pôle...).
- Connaître les caractéristiques de la performance en volley-ball.
 - Diagnostiquer le niveau de pratique d'une personne ou d'un groupe.
 - Différencier les caractéristiques des niveaux de pratique de compétition amateurs masculins et féminins.
- Connaissance des bases de la préparation et de l'entretien physique
- Recherche d'autonomie de l'entraîneur (***optionnel:l'organisateur décide ou non de le mettre en place en fonction du niveau des stagiaires et des priorités.***)
 - Construction d'une fiche de synthèse à partir de plusieurs documents (psychologie, physique, gestion de groupe, développement de l'enfant...).
 - Savoir trouver et exploiter de l'information.

Module 2 → EF1 salle :
Connaissances relatives à la conduite d'équipe et la conduite de projets

- Les organisations collectives, les stratégies :
 - Systèmes offensifs.
 - Systèmes défensifs.
- Les tendances du Haut Niveau :
 - Apport théorique, vidéos.. (CD secteur féminin → Michel GENSON, DVD →Eric DANIEL, Documents secteur féminin, documentation fédérale : les fondamentaux)
- Direction et Conduite d'équipe :
 - Connaître les principes de gestion de groupe



- Connaissance des principes de mise en oeuvre de "projet d'équipe"
 - Connaître les règles du managéral en match
 - Encadrer une équipe en compétition
 - Diriger une équipe en match
- Exploitation de l'outil vidéo, les statistiques simples, les plans de jeu simples
- Participer à la construction d'un projet associatif.

Nombre d'heures des modules :

35 heures pour chacun des modules

Méthodologie : Cours théoriques, travail en groupes, travail vidéo, séances pratiques, mise en œuvre de séances pédagogiques, pratique personnelle de terrain, mises en situations animées par les formateurs, ...

Evaluation de la formation EF1:

L'évaluation porte sur :

- Observation permanente par l'encadrement durant le stage (participation, animation, conduite de séance pédagogique ...).
- Questionnaire simple sur les concepts véhiculés durant le stage (sur les 2 modules).
- Séquence vidéo à analyser et document écrit court à réaliser (module conduite d'équipe).

Thèmes d'évaluation pour l'encadrement:

- Capacité du candidat à analyser le jeu, déduire le travail à réaliser, le mettre en œuvre, évaluer les progrès (séance vidéo)
- Comprendre et retenir les concepts véhiculés durant le stage (questionnaire sur les incontournables que l'on répète plusieurs fois pendant la formation : principes que les stagiaires doivent avoir intégrés pour être validés. Faire une séance de « révision » avant l'examen).
- Notions de compétence, connaissance, choix des « outils » utilisés à l'entraînement, conduite de séance pédagogique.
- Observation permanente par l'encadrement durant le stage (participation, animation...)

Evaluation de la formation EF1 :

Une épreuve certificative est organisée à la fin de chaque stage de formation :

- **Module 1 : Formation du joueur :**
 - *Questionnaire portant sur les points importants de la formation.
 - *Séquence vidéo à analyser
- **Module 2 : Conduite d'équipe :**
 - *Questionnaire portant sur les points importants de la formation.
 - *Séquence vidéo à analyser

A l'issue de la formation, le candidat reçoit la mention « satisfaisant » ou « insuffisant ».

L'obtention de l'EF1 reste subordonnée à l'obtention de la mention « **SATISFAISANT** » sur chacun des modules.

Avoir la mention « **INSUFFISANT** » sur un, au moins, des deux modules renvoie le candidat à un complément de formation ciblée et une évaluation ultérieure par le Formateur Animateur de Réseau référent (le même qui a réalisé l'évaluation pour se présenter en formation) ou à se présenter à nouveau sur ce module de formation.

Avoir la mention « **INSUFFISANT** » sur les deux modules renvoie le candidat à présenter à nouveau les 2 modules de formation.

• **Evaluation terminale :**



Le candidat devra réaliser après avoir suivi les 2 modules, un dossier de 10 à 12 pages sur l'équipe entraînée.

Ce dossier doit comporter une photo, l'adresse mail et postale du candidat et porte sur :

- Présentation du club (licenciés, équipes, historique rapide, budget..).
- Rôle du candidat dans le club.
- Présentation de l'équipe entraînée (joueurs, niveau saison précédente, niveau actuel, créneaux d'entraînement, temps d'entraînement, répartition de ceux-ci).
- Système de jeu de l'équipe entraînée : logique de jeu, raisons d'organisation, points forts, points faibles, situation par rapport aux caractéristiques du championnat
- Approche de la compétition : préparation, briefing, débriefing, réunions bilan ?
- Caractéristiques du comportement de l'équipe en match, points forts, points faibles, utilisation au managérat de ces caractéristiques par le coach.
- Projets pour la saison prochaine.

Certification :

Pour obtenir son diplôme, le candidat devra :

- **valider les 2 modules avec la mention « satisfaisant »** (dans le cas contraire, un aménagement individualisé sera à effectuer)
- **réaliser un dossier de 10 à 12 pages sur l'équipe entraînée en 6x6 :**
 - *dans le cas où l'entraîneur doit couvrir une obligation d'équipe (ex : Nat 3), il a la saison en cours pour rendre le dossier
 - *dans le cas où l'entraîneur n'a pas d'obligation, il a au maximum 2 saisons pour rendre le dossier

Si l'entraîneur veut valider son diplôme après le délai de 2 saisons, il devra refaire l'un des 2 modules au choix et rédiger le dossier.

Equivalences VAE pour accéder à la formation :

Pour ceux qui n'auraient pas suivi la formation ER2 :

Obligation pour les candidats à faire preuve de compétences concernant la formation individuelle du joueur avant de venir en formation.

Mode opératoire :

- Suivi d'un stage CRE + évaluation pratique.

Le FAR pourra déléguer cette évaluation à un cadre technique sportif évaluateur (CTS-R ou cadre fédéral), mais reste le signataire des fiches d'évaluation.

- Fiche d'évaluation d'entrée en formation dûment remplie.
- Justifier de l'encadrement de 3 saisons d'une équipe engagée dans un championnat régional.

Bibliographie :

Revue fédérales :

- Volley France Tech.
- Série des Fondamentaux.
- Construire une équipe.

Vidéos :

- Cassettes FIVB.
- Cassettes FFVB.
- DVD produits par la FFVB.
 - Eric DANIEL.
 - DVD secteur féminin.
 - Relation Passe-Basket.



Sites Internet

- FIVB.org/en/technical/worldleague/2005.
- FIVB.org/en/technical/worldgrandprix/2005.
- Volley.asso.fr.
- FIVB.org.
- CEV.lu.



Formation Entraîneur Fédéral 1^{er} Degré de Beach Volley

PRESENTATION GENERALE

Elle se décompose en deux modules distincts d'une durée de 5 jours chacun :

Le module 1 → EF : «Perfectionnement du joueur», développe les connaissances nécessaires pour faire progresser les joueurs en structurant l'entraînement.

Il est considéré comme un tronc commun à toutes les formations d'Entraîneur Fédéral (*volley-ball, beach volley, jeunes*).

Le module 2 → EF Beach : «l'entraîneur responsable d'une équipe de beach» permet de mieux connaître les organisations collectives, la conduite d'équipe, la gestion de projets en beach volley.

Public concerné :

Entraîneur d'équipes seniors ou jeunes évoluant en série nationale.

Objectifs de la formation :

- Donner les compétences nécessaires à l'encadrement d'une équipe de Beach de série nationale à vocation compétitive.

Compétences majeures développées :

- Observation à l'entraînement et en match. Savoir analyser les comportements individuels et collectifs.
- Planifier/programmer.
- Développer la culture beach volley (Historique, tendances du Haut niveau ...).
- Conduite d'équipe : construction d'une équipe, organisations collectives.
- Appréhender la pratique d'un sport extérieur, pour le joueur, la joueuse, pour l'entraîneur.
- Etre capable d'utiliser des documents : travail de lecture, de synthèse et de restitution.
- Rassembler, mobiliser les énergies autour de projets communs.

Conditions à remplir :

Etre majeur, licencié FFVB Beach volley dans l'année en cours, titulaire de la qualification « ER Beach Volley » avec accord du Cadre Technique référent (CTS, ATR **ADR**, FAR).

Pour entrer en formation EF Beach, et afin de diminuer les disparités de niveau des candidats préjudiciables au bon déroulement de celle-ci, chaque candidat devra fournir lors de son inscription **une fiche de validation d'entrée en formation d'entraîneur fédéral**, signée et tamponnée par le Formateur animateur de Réseau (F.A.R) de sa zone technique.

Le FAR pourra déléguer cette évaluation à un cadre technique sportif évaluateur (CTS-R ou cadre fédéral), mais reste le signataire des fiches d'évaluation.

Cette fiche sera validée par le Formateur animateur de Réseau :

- Soit après accord entre le Formateur animateur de Réseau et le cadre technique de la région du candidat.
- Soit après que le candidat ait suivi une séquence d'évaluation pratique avec le Formateur animateur de Réseau (CRE, club...)
- Soit si le candidat peut justifier de l'encadrement en responsabilité durant 2 saisons d'une équipe engagée au moins dans un championnat régional.

Cette validation obligatoire a pour but de vérifier que le candidat à la formation est capable de gérer :

- L'animation d'un groupe et d'une situation.
- La circulation de balle et des joueurs.



- La notion de mise en place et maintien d'un rythme de travail propice à une acquisition.
- L'utilisation des techniques d'entraîneurs.
- La compréhension et la mise en place des procédures d'entraînement.

Durée :

2 fois 5 jours, soit 70heures.

Evaluation de la formation :

La formation est dirigée par les Formateurs Animateurs de Réseau sous la responsabilité du directeur des formations.

- **Evaluation en fin de formation :**

Une épreuve certificative est organisée à la fin de chaque stage de formation :

Stage formation du joueur :

Questionnaire portant sur les points importants de la formation.
Séquence vidéo à analyser

Stage EF Beach :

Questionnaire portant sur les points importants de la formation.
Séquence vidéo à analyser

A l'issue de la formation, le candidat reçoit la mention « satisfaisant » ou « insuffisant ».

L'obtention de l'EF1 reste subordonnée à l'obtention de la mention « **SATISFAISANT** » sur chacun des modules.

Avoir la mention « **INSUFFISANT** » sur un, au moins, des deux modules renvoie le candidat à un complément de formation ciblée et une évaluation ultérieure par le Formateur Animateur de Réseau référent (le même qui a réalisé l'évaluation pour se présenter en formation) ou à se présenter à nouveau sur ce module de formation.

Avoir la mention « **INSUFFISANT** » sur les deux modules renvoie le candidat à présenter à nouveau les 2 modules de formation.

- **Evaluation terminale :**

Pour obtenir son diplôme, le candidat devra réaliser au plus tard dans les 2 saisons qui suivent la formation, un dossier de 10 à 12 pages sur l'équipe entraînée.

Ce dossier doit comporter une photo, l'adresse mail et postale du candidat et porte sur :

- Présentation du club (licenciés, équipes, historique rapide, budget..).
- Rôle du candidat dans le club.
- Présentation de l'équipe entraînée (joueurs, niveau saison précédente, niveau actuel, créneaux d'entraînement, temps d'entraînement, répartition de ceux-ci).
- Système de jeu de l'équipe entraînée : logique de jeu, raisons d'organisation, points forts, points faibles, situation par rapport aux caractéristiques du championnat
- Approche de la compétition : préparation, briefing, débriefing, réunions bilan ...?
- Caractéristiques du comportement de l'équipe en match, points forts, points faibles, utilisation de ces caractéristiques par le coach.
- Projets pour la saison prochaine.

Certification :

Pour obtenir son diplôme, le candidat devra :

- valider les 2 modules avec la mention « satisfaisant » (dans le cas contraire, un aménagement individualisé sera à effectuer)
- réaliser un dossier de 10 à 12 pages sur l'équipe entraînée en beach :



*dans le cas où l'entraîneur n'a pas d'obligation, il a au maximum 2 saisons pour le rendre

Si l'entraîneur veut valider son diplôme après le délai de 2 saisons, il devra refaire l'un des 2 modules au choix et rédiger le dossier.

Validité du diplôme :

Revalidation tous les 4 ans par la participation à une journée ou un séminaire de formation continue organisé par la DTN.

Evolutions possibles :

- Brevet d'Etat d'Educateur Sportif (B.E.E.S) 1^{er} degré spécifique Volley-Ball (*sous condition de détention de la partie commune, Diplôme d'état JEPS (DEJPS) mention volley et beach.*)
- Possibilité d'accéder à la formation EF2 beach volley si mention "Satisfaisant".
- au module EF Jeunes si mention «Satisfaisant » au module 1 EF.
- Possibilité d'accéder au module 2 EF1 salle si mention «Satisfaisant » au module 1 EF.

Responsable du dossier d'inscription

Laurence PLASSE, Assistante formations DTN.

Coordonnateur

Responsable Formateur Animateur de Réseau de la zone.

Dates et Lieux

Définis dans le calendrier national de formations.

Nombre de stagiaires

De 8 à 25 personnes

Frais pédagogiques de formation

Voir « plaquette planning » et « fiches d'inscription » sur la page formation du site FFVB. Les tarifs incluent la fourniture de documents Fédéraux.

Les frais de formation peuvent être pris en charge par un organisme financeur de formation (*AGEFOS ou autres...*).

Date limite d'inscription

30 jours avant le début du stage.



Formation Entraîneur Fédéral 1^{er} Degré beach volley

pré requis : diplôme d'entraîneur régional de beach, ou expérience de haut niveau national ou international en beach

Durée : 35h plus 1 dossier sur l'activité en situation dans une structure de beach

A l'issue de cette formation, les participants doivent être capable de :

- Planifier pour proposer des situations concrètes d'entraîneur en cohérence avec le déroulement d'une saison
- Animer et faire évoluer une séance d'entraînement, un exercice
- Savoir faire progresser un joueur (joueuse)
- Evaluer une séance, une période d'entraînement ou de matchs
- Savoir utiliser l'outil vidéo, réaliser des statistiques et élaborer des plans de jeu simples
- Connaître l'organisation de la filière fédérale de détection
- Préparer et entretenir physiquement des joueurs qui s'entraînent 2 fois par semaine.
- Connaître les principes simples de management , les stratégies offensives et défensives, les bases de la gestion d'une paire de beacheuses ou de beacheurs

PRESENTATION DES CONTENUS (MODULES)

Module 1 → EF1 : TRONC COMMUN

***Connaissances relatives au perfectionnement du joueur
Voir contenu module 1 EF1***

Module 2 → EF Beach :

***Connaissances relatives à la conduite d'équipe et la conduite de projets :
l'entraîneur responsable d'une équipe de Beach volley.***

- Encadrer un groupe de personnes à l'entraînement :
 - Préparer une séance.
 - Méthodologie et optimisation de construction d'exercices.
 - Mise en situation pédagogique, animer des entraînements.
 - Connaître les principes d'animations d'entraînement d'équipe compétitive.
 - Procédures d'animation collective.
- Direction et Conduite d'équipe :
 - De l'individu à l'équipe.
 - Conduite d'un groupe d'entraînement.
 - Connaître les principes de gestion de groupe.
 - Connaissance des principes de mise en œuvre de "projet d'équipe".
 - Encadrer une équipe en compétition.
- Evaluation d'une séance, d'une période d'entraînement ou de match :
 - Méthodologie de l'observation, construction d'outil type grille de lecture, analyse du rapport de force.
 - Diagnostiquer le niveau de pratique d'une personne ou d'un groupe.



- Déterminer des objectifs opérationnels.
- Préparation de match.

- Réglementation : modalités d'engagement des équipes, Information sur l'arbitrage.(CD ROM).

- Participer à la construction d'un projet associatif, un projet pour une équipe.

Nombre d'heures des modules :

35 heures pour chacun des modules

Méthodologie : Cours théoriques, travail en groupes, travail vidéo, séances pratiques, mise en œuvre de séances pédagogiques, pratique personnelle de terrain, mises en situations animées par les formateurs, ...

Evaluation et suivi de la formation :

L'évaluation porte sur :

- Observation permanente par l'encadrement durant le stage (participation, animation, conduite de séance pédagogique ...).
- Questionnaire simple sur les concepts véhiculés durant le stage (sur les 2 modules).
- Séquence vidéo à analyser et réaliser un document écrit court (module EF Beach).

Thèmes d'évaluation pour l'encadrement:

- Capacité du candidat à analyser le jeu, déduire le travail à réaliser, le mettre en œuvre, évaluer les progrès (séance vidéo).
- Comprendre et retenir les concepts véhiculés durant le stage (questionnaire sur les incontournables que l'on répète plusieurs fois pendant la formation : principes que les stagiaires doivent avoir intégrés pour être validés. Faire une séance de « révision » avant l'examen).
- Notions de compétence, connaissance, choix des « outils » utilisés à l'entraînement, conduite de séance pédagogique.
- Observation permanente par l'encadrement durant le stage (participation, animation...).

Evaluation de la formation :

La formation est dirigée par les Formateurs Animateurs de Réseau sous la responsabilité du directeur des formations.

- **Evaluation en fin de formation :**
Une épreuve certificative est organisée à la fin de chaque stage de formation :

Stage formation du joueur :

Questionnaire portant sur les points importants de la formation.
Séquence vidéo à analyser

Stage EF Beach :

Questionnaire portant sur les points importants de la formation.
Séquence vidéo à analyser

A l'issue de la formation, le candidat reçoit la mention « satisfaisant » ou « insuffisant ».

L'obtention de l'EF1 reste subordonnée à l'obtention de la mention « **SATISFAISANT** » sur chacun des modules.

Avoir la mention « **INSUFFISANT** » sur un, au moins, des deux modules renvoie le candidat à un complément de formation ciblée et une évaluation ultérieure par le Formateur Animateur de Réseau référent (le même qui a réalisé l'évaluation pour se présenter en formation) ou à se présenter à nouveau sur ce module de formation.

Avoir la mention « **INSUFFISANT** » sur les deux modules renvoie le candidat à présenter à nouveau les 2 modules de formation.

- **Evaluation terminale :**



Pour obtenir son diplôme, le candidat devra réaliser au plus tard dans les 2 saisons qui suivent la formation, un dossier de 10 à 12 pages sur l'équipe entraînée.

Ce dossier doit comporter une photo, l'adresse mail et postale du candidat et porte sur :

- Présentation du club (licenciés, équipes, historique rapide, budget..).
- Rôle du candidat dans le club.
- Présentation de l'équipe entraînée (joueurs, niveau saison précédente, niveau actuel, créneaux d'entraînement, temps d'entraînement, répartition de ceux-ci).
- Système de jeu de l'équipe entraînée : logique de jeu, raisons d'organisation, points forts, points faibles, situation par rapport aux caractéristiques du championnat
- Approche de la compétition : préparation, briefing, débriefing, réunions bilan ...?
- Caractéristiques du comportement de l'équipe en match, points forts, points faibles, utilisation de ces caractéristiques par le coach.
- Projets pour la saison prochaine.

Certification :

Pour obtenir son diplôme, le candidat devra :

- valider les 2 modules avec la mention « satisfaisant » (dans le cas contraire, un aménagement individualisé sera à effectuer)
- réaliser un dossier de 10 à 12 pages sur l'équipe entraînée en beach :
*dans le cas où l'entraîneur n'a pas d'obligation, il a au maximum 2 saisons pour le rendre

Si l'entraîneur veut valider son diplôme après le délai de 2 saisons, il devra refaire l'un des 2 modules au choix et rédiger le dossier.

Equivalences VAE pour accéder à la formation :

Pour ceux qui n'auraient pas suivi la formation ER BEACH :

Obligation pour les candidats à faire preuve de compétences concernant la formation individuelle du joueur avant de venir en formation.

Mode opératoire :

- Suivi d'un stage CRE + évaluation pratique.

Le FAR pourra déléguer cette évaluation à un cadre technique sportif évaluateur (CTS-R ou cadre fédéral), mais reste le signataire des fiches d'évaluation.

- Fiche d'évaluation d'entrée en formation dûment remplie.
- Justifier de l'encadrement de 3 saisons d'une équipe engagée dans un championnat régional.

Bibliographie :

Revue fédérales :

- Volley France Tech.
- Série des Fondamentaux.
- Construire une équipe.

Vidéo :

- Cassettes FIVB.
- Cassettes FFVB.
- DVD produits par la FFVB.



Formation Entraîneur Fédéral 1 Jeunes

Elle se décompose en deux modules distincts d'une durée de 5 jours chacun :

- **Le module 1 → EF1 « Perfectionnement du joueur »**, développe les connaissances nécessaires pour faire progresser les joueurs en structurant l'entraînement.
Il est considéré comme un tronc commun à toutes les formations d'Entraîneur Fédéral (*volley-ball, beach volley, jeunes*).
- **Le module 2 → EF Jeunes « L'entraîneur formateur de jeunes »** permet de se spécialiser dans la formation des jeunes joueurs en vue de la compétition.

PRESENTATION GENERALE

Public concerné :

Entraîneurs d'équipes jeunes engagées en coupe de France.

Objectifs de la formation :

Acquérir les compétences nécessaires à la coordination de la filière jeunes du club.
Conduire une équipe jeune vers la performance.

Compétences majeures développées :

- Conduire le développement du jeune joueur vers la performance.
- Observer à l'entraînement et en match. Savoir analyser les comportements individuels et collectifs.
- Programmer, planifier l'entraînement.
- Développer la culture Volley-Ball (*Historique, tendances du Haut niveau, rencontres avec formateurs experts...*).
- Conduire une équipe de jeunes : construction d'une équipe, organisations collectives, managérat.
- Etre capable d'utiliser des documents : travail de lecture, de synthèse et de restitution.
- Rassembler, mobiliser les énergies autour de projets communs.

Conditions à remplir

Etre majeur, licencié(e) FFVB dans l'année en cours, titulaire de la qualification ER 2 :

Pour entrer en formation EF1, et afin de diminuer les disparités de niveau des candidats préjudiciables au bon déroulement de celle-ci, chaque candidat devra fournir lors de son inscription **une fiche de validation d'entrée en formation d'entraîneur fédéral**, signée et tamponnée par le Formateur animateur de Réseau (F.A.R.) de sa zone technique.

Le FAR pourra déléguer cette évaluation à un cadre technique sportif évaluateur (CTS-R ou cadre fédéral), mais reste le signataire des fiches d'évaluation.

Cette fiche sera validée par le Formateur animateur de Réseau :

- Soit après accord entre le Formateur animateur de Réseau et le cadre technique de la région du candidat.
- Soit après que le candidat ait suivi une séquence d'évaluation pratique avec le Formateur animateur de Réseau (CRE, club...)
- Soit si le candidat peut justifier de l'encadrement en responsabilité durant 2 saisons d'une équipe engagée au moins dans un championnat régional.



Cette validation obligatoire a pour but de vérifier que le candidat à la formation est capable de gérer :

- L'animation d'un groupe et d'une situation.
- La circulation de balle et des joueurs.
- La notion de mise en place et maintien d'un rythme de travail propice à une acquisition.
- L'utilisation des techniques d'entraîneurs.
- La compréhension et la mise en place des procédures d'entraînement.
- Les bases du managérat.

Durée

2 fois 5 jours, soit 70 heures.

Evaluation de la formation

La formation est dirigée par les Formateurs Animateurs de Réseau sous la responsabilité du directeur des formations.

- **Evaluation en fin de formation :**

Une épreuve certificative est organisée à la fin de chaque stage de formation :

- **Stage formation du joueur :**

- Questionnaire portant sur les points importants de la formation.
- Séquence vidéo à analyser

- **Stage EF Jeunes :**

- Questionnaire portant sur les points importants de la formation.
- Séquence vidéo à analyser

A l'issue de la formation, le candidat reçoit la mention « satisfaisant » ou « insuffisant ».

L'obtention de l'EF Jeunes reste subordonnée à l'obtention de la mention « **SATISFAISANT** » sur chacun des modules.

Avoir la mention « **INSUFFISANT** » sur un, au moins, des deux modules renvoie le candidat à un complément de formation ciblée et une évaluation ultérieure par le Formateur Animateur de Réseau référent (le même qui a réalisé l'évaluation pour se présenter en formation) ou à se présenter à nouveau sur ce module de formation.

Avoir la mention « **INSUFFISANT** » sur les deux modules renvoie le candidat à présenter à nouveau les 2 modules de formation.

- **Evaluation terminale :**

Le candidat devra réaliser après avoir suivi les 2 modules, un dossier de 10 à 12 pages sur l'équipe entraînée.

Ce dossier doit comporter une photo, l'adresse mail et postale du candidat et porte sur :

- Présentation du club (licenciés, équipes, historique rapide, budget..).
- Rôle du candidat dans le club.
- Présentation de l'équipe entraînée (joueurs, niveau saison précédente, niveau actuel, créneaux d'entraînement, temps d'entraînement, répartition de ceux-ci ...).
- Système de jeu de l'équipe entraînée : logique de jeu, raisons d'organisation, points forts, points faibles, situation par rapport aux caractéristiques du championnat
- Approche de la compétition : préparation, briefing, débriefing, réunions bilan ?
- Caractéristiques du comportement de l'équipe en match, points forts, points faibles, utilisation au managérat de ces caractéristiques par le coach.
- Projets pour la saison prochaine.

Certification :

Pour obtenir son diplôme, le candidat devra :

- valider les 2 modules avec la mention « satisfaisant » (dans le cas contraire, un aménagement individualisé sera à effectuer)
- réaliser un dossier de 10 à 12 pages sur l'équipe de jeunes entraînée :



- dans le cas où l'entraîneur doit couvrir une obligation d'équipe (ex : Nat 3), il a la saison en cours pour rendre le dossier
- dans le cas où l'entraîneur n'a pas d'obligation, il a au maximum 2 saisons pour rendre le dossier
- Si l'entraîneur veut valider son diplôme après le délai de 2 saisons, il devra refaire l'un des 2 modules au choix et rédiger le dossier.

Validité du diplôme

Revalidation tous les 4 ans par la participation à une journée ou un séminaire de formation continue organisé par la DTN ou une structure fédérale (*Colloque Ligue ou Fédération, participation à un CRE ou à un stage national*).

Evolution possible

- Brevet d'Etat d'Educateur Sportif (B.E.E.S) 1^{er} degré spécifique Volley-Ball (*sous condition de détention de la partie commune*), diplôme d'état JEPS (DEJPS) mention volley et beach.

Possibilité d'accéder directement au module 2 de l'EF1 conduite d'équipe pour obtenir le diplôme EF1, si mention «**satisfaisant**» à l'EF jeunes.

Responsable du dossier d'inscription

Secrétariat des formations DTN.

Coordonnateur

Responsable Formateur animateur de Réseau de la zone technique.

Dates et Lieux

Définis dans le calendrier national de formation

Nombre de stagiaires

De 8 à 25 personnes.

Frais pédagogiques de formation

Voir « plaquette planning » et « fiches d'inscription » sur la page formation du site FFVB. Les tarifs incluent la fourniture de documents Fédéraux.

Les frais de formation peuvent être pris en charge par un organisme financeur de formation (*AGEFOS ou autres...*).

Date limite d'inscription

30 jours avant le début du stage.



Formation Entraîneur Fédéral Jeunes

**pré requis : diplôme d'entraîneur régional (1^{er} ou 2^{ème} degré) ou EEVB (1^{er} ou 2^{ème} degré) ?,
fiche de validation d'entrée en formation EF, EF formation du joueur.**

Durée : 35h plus 1 dossier sur l'activité en situation

A l'issue de cette formation, les participants doivent être capable de :

- Planifier pour proposer des situations concrètes d'entraîneur en cohérence avec le déroulement d'une saison et adaptés aux jeunes joueurs (euses)
- Animer et faire évoluer une séance d'entraînement, un exercice
- Savoir faire progresser un joueur (joueuse)
- Evaluer une séance, une période d'entraînement ou de matchs
- Savoir utiliser l'outil vidéo, réaliser des statistiques et élaborer des plans de jeu simples
- Connaître l'organisation de la filière fédérale de détection
- Préparer et entretenir physiquement des jeunes joueurs qui s'entraînent 2 fois par semaine.
- Connaître les principes simples de direction et conduite d'équipe, les stratégies offensives et défensives, les bases de la gestion de groupe de jeunes.

PRESENTATION DES CONTENUS (MODULES)

Module 1 → EF 1 TRONC COMMUN

***Connaissances relatives au perfectionnement du joueur
Voir contenu module 1 EF1***

Module 2 → EFJeunes

Connaissances relatives à la conduite d'équipe et la conduite de projets : l'entraîneur formateur de jeunes

- Concevoir un plan d'entraînement :
 - Proposer un programme de progression de l'équipe, d'un jeune joueur.
 - Programmation (TP où une équipe cumule différents niveaux de compétition : coupe de France, championnat fédéral et/ou catégorie d'âge supérieure).
- Les organisations collectives, les stratégies :
 - Systèmes offensifs.
 - Systèmes défensifs.
- Les tendances du Haut Niveau jeunes :
 - Apport théorique documentation fédérale
- Connaître les caractéristiques de la performance en VB des équipes engagées en coupe de France jeunes :
 - différencier les caractéristiques des niveaux de pratique de compétition masculins et féminins,
 - Connaître les organisations collectives (analyses vidéo, statistiques...)
- Direction et Conduite d'équipe :
 - Connaître les principes de gestion de groupe.
 - Connaissance des principes de mise en œuvre de "projet d'équipe".



- Connaître les règles du managéral en match.
- Encadrer une équipe en compétition.
- Diriger une équipe en match.
- Gestion de l'enchaînement de 2 rencontres en Coupe de France.
- Exploitation de l'outil vidéo, les statistiques simples,
- Construire un projet de volley-ball pour les jeunes
 - Organiser un stage (projet, environnement, budget, législation, exemple du CRE...).
 - Organiser des pratiques en liaison avec les écoles primaires (USEP), les collèges (UNSS) et les Centres de loisir sans hébergement.
 - Organiser un projet dans des zones particulières (Quartiers sensibles, zones rurales peu peuplées...)
- Réglementation
 - Licences, mutations.
 - Surclassement, certificats médicaux.
 - Savoir trouver l'information (sites institutionnels...)

Nombre d'heures des modules : 35 heures pour chacun des modules.

Méthodologie : Cours théoriques, travail en groupes, travail vidéo, séances pratiques, mise en œuvre de séances pédagogiques, pratique personnelle de terrain, mises en situations animées par les formateurs...

Evaluation de la formation :

L'évaluation porte sur :

- Observation permanente par l'encadrement durant le stage (participation, animation, conduite de séance pédagogique ...).
- Questionnaire simple sur les concepts véhiculés durant le stage (sur les 2 modules).
- Séquence vidéo à analyser et réaliser un document écrit court (module EF Jeunes).

Thèmes d'évaluation pour l'encadrement :

- Capacité du candidat à analyser le jeu, déduire le travail à réaliser, le mettre en œuvre, évaluer les progrès (séance vidéo).
- Comprendre et retenir les concepts véhiculés durant le stage (questionnaire sur les incontournables que l'on répète plusieurs fois pendant la formation : principes que les stagiaires doivent avoir intégrés pour être validés. Faire une séance de « révision » avant l'examen).
- Notions de compétence, connaissance, choix des « outils » utilisés à l'entraînement, conduite de séance pédagogique.
- Observation permanente par l'encadrement durant le stage (participation, animation...).

Evaluation en fin de formation :

Une épreuve certificative est organisée à la fin de chaque stage de formation :

- Stage formation du joueur :

- Questionnaire portant sur les points importants de la formation.
- Séquence vidéo à analyser

- Stage EF Jeunes :

- Questionnaire portant sur les points importants de la formation.
- Séquence vidéo à analyser

A l'issue de la formation, le candidat reçoit la mention « satisfaisant » ou « insuffisant ».

L'obtention de l'EF Jeunes reste subordonnée à l'obtention de la mention « **SATISFAISANT** » sur chacun des modules.

Avoir la mention « **INSUFFISANT** » sur un, au moins, des deux modules renvoie le candidat à un complément de formation ciblée et une évaluation ultérieure par le Formateur Animateur de Réseau



réfèrent (le même qui a réalisé l'évaluation pour se présenter en formation) ou à se présenter à nouveau sur ce module de formation.

Avoir la mention « **INSUFFISANT** » sur les deux modules renvoie le candidat à présenter à nouveau les 2 modules de formation.

• **Evaluation terminale :**

Le candidat devra réaliser après avoir suivi les 2 modules, un dossier de 10 à 12 pages sur l'équipe entraînée.

Ce dossier doit comporter une photo, l'adresse mail et postale du candidat et porte sur :

- Présentation du club (licenciés, équipes, historique rapide, budget..).
- Rôle du candidat dans le club.
- Présentation de l'équipe entraînée (joueurs, niveau saison précédente, niveau actuel, créneaux d'entraînement, temps d'entraînement, répartition de ceux-ci).
- Système de jeu de l'équipe entraînée : logique de jeu, raisons d'organisation, points forts, points faibles, situation par rapport aux caractéristiques du championnat
- Approche de la compétition : préparation, briefing, débriefing, réunions bilan ?
- Caractéristiques du comportement de l'équipe en match, points forts, points faibles, utilisation au managérat de ces caractéristiques par le coach.
- Projets pour la saison prochaine.

Certification :

Pour obtenir son diplôme, le candidat devra :

- valider les 2 modules avec la mention « satisfaisant » (dans le cas contraire, un aménagement individualisé sera à effectuer)
- réaliser un dossier de 10 à 12 pages sur l'équipe de jeunes entraînée :
 - o dans le cas où l'entraîneur doit couvrir une obligation d'équipe (ex : Nat 3), il a la saison en cours pour rendre le dossier
 - o dans le cas où l'entraîneur n'a pas d'obligation, il a au maximum 2 saisons pour rendre le dossier
- Si l'entraîneur veut valider son diplôme après le délai de 2 saisons, il devra refaire l'un des 2 modules au choix et rédiger le dossier.

Equivalences VAE pour accéder à la formation :

Pour ceux qui n'auraient pas suivi la formation ER2 :

Obligation pour les candidats à faire preuve de compétences concernant la formation individuelle du joueur avant de venir en formation.

Mode opératoire :

- Suivi d'un stage CRE + évaluation pratique.

Le FAR pourra déléguer cette évaluation à un cadre technique sportif évaluateur (CTS-R ou cadre fédéral), mais reste le signataire des fiches d'évaluation.

- Fiche d'évaluation d'entrée en formation dûment remplie.
- Justifier de l'encadrement de 3 saisons d'une équipe engagée dans un championnat régional.

Bibliographie :

Revue fédérales :

- Fondamentaux Technique.
- Fondamentaux Tactique.
- Construire une équipe.

Vidéo :

- Fondamentaux Technique, Tatsuya ADACHI.
- La Passe.
- CD secteurs féminins.
- TopVolley 2002 CD ou K7 FIVB.



Sites Internet

- volley.asso.fr
- FIVB.org
- CEV.lu
- Heraclès
- INSEP.fr
- Ministère Jeunesse et Sports et Vie Associative



Formation Entraîneur Fédéral 2^{ème} Degré

Vers l'entraîneur expert

Elle se décompose en 3 modules distincts d'une durée de 5 jours chacun et d'un stage avec un entraîneur national :

- **Le module 1 → EF2 : « Stage en secteur féminin »**, développe les connaissances nécessaires à l'intervention dans le haut niveau junior et senior féminin.
- **Le module 2 → EF2 : « Stage en secteur masculin »**, développe les connaissances nécessaires à l'intervention dans le haut niveau junior et senior masculin.
- **Le module 3 → EF2 : « stage au centre d'expertise de la performance »** apporte les connaissances nécessaires au développement des qualités physiques.

Le stage avec un entraîneur national permettra de vivre en situation les caractéristiques liées à l'entraînement de haut niveau.

PRESENTATION GENERALE

Public concerné :

Entraîneurs d'équipes seniors évoluant en championnat de France amateur ou professionnel.

Objectifs de la formation :

Assurer la qualité de l'entraînement dans un système tendant vers le professionnalisme.

Organiser et diriger une équipe technique

Compétences majeures développées :

Entraîner des joueurs(euses) de haut niveau en vue de la compétition.

Assurer la direction technique d'une structure sportive amateur.

Encadrer une équipe en vue de la participation à un championnat.

- Développer les qualités physiques des athlètes.
- Faire évoluer son environnement professionnel.

Conditions à remplir :

- Etre licencié FFVB dans l'année en cours et être âgé de 18 ans au moins.

Les entraîneurs possédant la qualification "Entraîneur Fédéral 1", avec mention "satisfaisant" aux 2 modules peuvent se présenter à la formation "Entraîneur Fédéral 2".

Durée :

5 jours en secteur féminin : 35h

5 jours en secteur masculin : 35h

4 jours : 28h dans un département universitaire "entraînement et performance" en convention avec la FFVB.

5 jours : 30h avec un entraîneur national ou un entraîneur professionnel validé par la direction des formations.

Evaluation et suivi de la formation :

La formation est réalisée par les cadres techniques fédéraux du groupe national des formateurs, les entraîneurs Nationaux, sous la responsabilité du Directeur des Formations.

Le candidat devra réaliser 2 rapports de stage après avoir suivi tous les modules :

Réaliser un rapport écrit d'une pratique : (accompagné d'une photo, l'adresse mail et postale du candidat)

Réalisation d'un rapport écrit démontrant sa capacité à gérer une équipe sportive et une équipe technique de club durant une saison. Tant que le rapport n'est pas validé, le diplôme n'est pas délivré et donc pas pris en compte pour les obligations CCEE.



- a) Présentation de l'équipe entraînée, historique des 3 dernières années, présentation de l'équipe technique du club, des conditions de travail.
- b) Positionnement actuel de l'équipe sportive par rapport au niveau de compétition et aux composantes du niveau supérieur.
- c) Processus à mettre en place pour aller vers un meilleur niveau d'ici 3 saisons : volley-ball, préparation physique, stratégies collectives, organisation de l'équipe technique, conditions de travail et d'entraînement ce qui pourrait être fait dès la saison prochaine.

Participer à un stage pratique :

Participation à une semaine de stage avec un Entraîneur National ou un entraîneur de « Pro A » ou « Pro F » validé par la Direction des Formations. Le candidat doit observer un thème d'entraînement en accord avec l'entraîneur, lui proposer une analyse et un travail d'entraînement, mettre ce travail en œuvre sur le terrain avec accord de l'entraîneur.

Réaliser un bilan écrit accompagné de l'avis de l'Entraîneur responsable du stage et précisant la quantité horaire de sa présence. (accompagné d'une photo, l'adresse mail et postale du candidat)

- a) Contexte du stage, méthode de travail des cadres, caractéristiques des joueurs (euses), bilan critique et personnalisé de ce stage.
- b) Présentation de son analyse et de la mise en œuvre sur le terrain (avis de l'entraîneur responsable)
- c) Développer les points intéressants que le candidat pourra utiliser la saison prochaine avec son équipe (minimum 5), ceux qu'il pourra transmettre à son équipe technique d'entraîneurs de club (minimum 5).

Remarque : Si les candidats s'orientent vers le BEES 2^{ème} degré, nous leur conseillons de participer en tant qu'encadrant à un stage de formation de cadres de niveau régional ou EF1, et de préparer leur rapport de stage en formation de cadres nécessaire pour présenter l'examen spécifique dès la saison qui suit l'obtention de l'EF2.

Certification :

Pour obtenir son diplôme, le candidat devra :

- Suivre les 3 modules de formation et réaliser le stage pratique
- Remettre les 2 rapports au secrétariat des formations :
 - *dans le cas où l'entraîneur doit couvrir une obligation d'équipe (ex : Nat 1), il a la saison en cours pour les rendre (plan de formation)
 - *dans le cas où l'entraîneur n'a pas d'obligation, il a au maximum 2 saisons pour les rendre

Si l'entraîneur veut valider son diplôme après le délai de 2 saisons il devra refaire l'un des 3 modules au choix et rédiger le rapport manquant.

Validité du diplôme :

Qualification permettant d'entraîner jusqu'en Nationale 1. Tant que les rapports ne sont pas validés, le diplôme n'est pas délivré, donc pas pris en compte par les obligations CCEE.

Tous les 2 ans, participation à une journée ou un séminaire de formation continue des entraîneurs de haut niveau organisés par la Direction Technique Nationale.

Evolution possible :

- Accès au Brevet d'Etat du 2^{ème} degré ou du 1^{er} degré, au *diplôme d'état JEPS (DEJPS)*, au *diplôme d'état Supérieur JEPS (DESJPS)* mention volley, à la formation d'entraîneur professionnel, à la formation d'entraîneur de Centre de Formation de Club Professionnel.



Responsable du dossier d'inscription Laurence PLASSE, Assistante formations DTN.

Coordonnateurs

- Directeur des formations.
- Cadres de l'IFVB et CNVB.
- CEP DIJON.
- Responsable Formateur Animateur de Réseau de la zone.

Dates et Lieux

Précisés dans le calendrier national de formation.

Nombre de stagiaires

De 8 à 25 personnes par stage.

Frais pédagogiques de formation

Voir « plaquette planning » et « fiches d'inscription » sur la page formation du site FFVB. Les tarifs incluent la fourniture de documents Fédéraux.

Les frais de formation peuvent être pris en charge par un organisme financeur de formation (AGEFOS ou autres...).

Date limite d'inscription

30 jours avant le début du stage.



Formation Entraîneur Fédéral 2^{ème} Degré

Pour entrer en formation chaque candidat devra avoir obtenu «satisfaisant» dans les modules 1 et 2 de l'EF1.

Durée: 3 fois 35h plus 1 stage en situation

A l'issue de cette formation, les participants doivent savoir :

- Entraîner des athlètes en vue de la compétition de haut niveau
- Encadrer une équipe en championnat de niveau national
- Construire et/ou utiliser des outils d'observation et d'évaluation de la performance
- Planifier et programmer l'entraînement durant une saison de compétition
- Développer les qualités physiques des athlètes, gérer la récupération, posséder des connaissances sur l'alimentation, le dopage, la prévention.
- Connaître le fonctionnement des pôles d'excellence de la FFVB

PRESENTATION DES CONTENUS (MODULES)

Module 1 → EF2 : stage en secteur féminin

Connaissances relatives à l'entraînement de joueuses de haut niveau en vue de la compétition

- Le haut niveau junior féminin, la filière de formation.
- Le haut niveau senior féminin, principes stratégiques, tactiques et techniques de l'entraînement et du jeu.
- Concevoir un projet d'entraînement pour des joueuses expérimentées en vue de la compétition.
- Préparer une équipe à un championnat et/ou une compétition.

Méthodologie : cours théoriques, TP en petits groupes, observation des pôles France avec débriefing, dialogues avec les entraîneurs des pôles France.

Connaissances relatives à l'entraînement sur le terrain.

- L'observation à l'entraînement.
- Faire progresser une joueuse.
- Techniques de direction de groupe, animation.

Méthodologie : TP en gymnase, cours, vidéo, entraînement entre stagiaires.

Connaissances relatives à la programmation et la planification de l'entraînement

- Programmer une saison d'entraînement.
- Planifier un cycle d'entraînement, un entraînement.
- Mettre en œuvre des séances et des cycles d'entraînement.

Connaissances relatives à la direction technique d'une structure sportive

- Concevoir, suivre, évaluer un projet sportif, un projet de développement, un projet de club.
- Coordonner l'équipe technique du club de volley-ball.
- Techniques de communication.

Méthodologie : cours théoriques, TP en petits groupes.

Module 2 → EF2 : stage en secteur masculin

Connaissances relatives à l'entraînement de joueurs de haut niveau en vue



de la compétition

- Le haut niveau junior masculin.
- Le haut niveau senior masculin, principes stratégiques, tactiques et techniques de l'entraînement et du jeu.
- Préparer une équipe à un championnat et/ou une compétition.

Méthodologie : cours théoriques, TP en petits groupes, observation des pôles France avec débriefing, dialogues avec les entraîneurs des pôles France.

Connaissances relatives à l'encadrement d'une équipe en vue de la participation à un championnat

- Construction d'équipe de performance.
- Direction d'équipe.
- Managérat.

Méthodologie : cours théoriques, TP en petits groupes, recherche de documents, vidéos, jeu de rôle.

Connaissances relatives à la construction des outils d'observation et d'évaluation de la performance

- Analyse stratégique.
- Utilisation de la vidéo.
- Utilisation de l'informatique.
- Connaissance des outils existants et de leur utilisation.

Méthodologie : cours théoriques, TP en petits groupes.

Connaissances relatives à l'entraînement sur le terrain, connaissance du matériel existant.

- Variabilité des exercices, durée, savoir faire faire.
- Aménagements de la salle d'entraînement, matériel pédagogique
- Liaison préparation physique et technique.

Méthodologie : TP en gymnase, cours, vidéo, entraînement entre stagiaires.

Module 3 → EF2 : stage dans le département universitaire "Centre d'expertise de la performance" de Dijon

Connaissances relatives au développement des qualités physiques

- Présentation du Centre d'Expertise de la Performance.
- Les différentes qualités physiques
- La préparation physique : échauffement, vitesse, pliométrie, force, endurance, souplesse, prévention et proprioception.
- La planification de la préparation physique
- L'évaluation
- L'entraînement physique chez les jeunes
- Récupération, dopage, alimentation.

Méthodologie : cours théoriques, TP en petits groupes.

Evaluation et suivi de la formation :



Pour obtenir son diplôme, le candidat devra suivre tous les modules et réaliser 2 rapports de stage en 2 saisons consécutives au maximum :

Réaliser un rapport écrit d'une pratique :

Réalisation d'un rapport écrit démontrant sa capacité à gérer une équipe sportive et une équipe technique de club durant une saison. Tant que le rapport n'est pas validé, le diplôme n'est pas délivré et donc pas pris en compte par les obligations CCEE.

Participer à un stage pratique :

Participation à une semaine de stage avec un Entraîneur National ou un entraîneur de Pro A ou Pro F validé par la Direction des Formations :

Le candidat doit encadrer une action et réaliser un rapport écrit accompagné de l'avis de l'Entraîneur responsable du stage.

Certification :

Pour obtenir son diplôme, le candidat devra :

- Suivre les 3 modules de formation et réaliser le stage pratique
- Remettre les 2 rapports au secrétariat des formations :
 - *dans le cas où l'entraîneur doit couvrir une obligation d'équipe (ex : Nat 1), il a la saison en cours pour les rendre (plan de formation)
 - *dans le cas où l'entraîneur n'a pas d'obligation, il a au maximum 2 saisons pour les rendre

Si l'entraîneur veut valider son diplôme après le délai de 2 saisons il devra refaire l'un des 3 modules au choix et rédiger le rapport manquant.

Equivalences VAE pour accéder à la formation :

International ayant plus de 100 sélections en équipe de France : dispensé d'un module du secteur masculin ou féminin.

DESS de préparation physique, dispensé du module de Dijon.

Bibliographie

Revues fédérales :

- Volley France Tech.
- Série des Fondamentaux.
- Construire une équipe.



Formation au Diplôme d'Entraîneur de Centre de Formation de Club Professionnel de volley-ball (DECFCP)

PRESENTATION GENERALE

Cette formation permet d'apprendre à diriger un Centre de Formation de Clubs Professionnels (CFCP).

Elle se compose de modules indépendants et de stages. Cet ensemble permet de comprendre et d'acquérir les logiques de fonctionnement et d'organisation d'un centre de formation, la conduite de projets, connaître la préparation physique des jeunes joueurs, l'utilisation des outils numériques dans la formation, les caractéristiques du jeu des jeunes joueurs(euses) de haut niveau.

Public concerné :

Personnes se destinant au métier d'entraîneur de joueurs(euses) professionnels en formation ou d'espoirs nationaux.

Objectifs de la formation :

Assurer la qualité de l'entraînement de jeunes joueurs(euses) dans un système professionnel, diriger un projet de formation dans le club.

Compétences majeures développées :

Entraîner des joueurs(euses) sous contrat en vue de la compétition.

Assurer la direction technique d'une filière sportive.

- Organiser, planifier la formation de jeunes joueurs sur plusieurs saisons.
- Maîtriser la préparation physique.
- Assurer la qualité de l'entraînement dans un système professionnel, diriger une équipe technique

Critères de sélection :

Maîtrise de la langue Française

Pour les entraîneurs en activité :

- Posséder la qualification BEES 1^{er} degré et EF2.
- Expérience dans le domaine de l'entraînement en responsabilité, sur plusieurs saisons, d'une équipe de Nationale 3 minimum, (dans les 4 dernières saisons avant le début du passage du diplôme) ou d'une équipe juniors engagées en coupe de France de jeunes (résultats obtenus).
- Projet professionnel.

Pour les joueurs(euses) professionnels :

- Etre ou avoir été international (100 sélections)
- Si non, avoir pratiqué en LNV au moins 3 saisons, posséder la partie spécifique du BEES1 volley-ball et l'EF1.
- Projet professionnel.

.../...

Remarque : Les entraîneurs de Centre de Formation ne peuvent pas être des joueurs(euses) professionnels(elles) en activité dans le club.

Conditions d'entrée en formation :



Sélection sur dossier (*CV, lettre de motivation*) et entretien avec la Commission Centrale des Educateurs et de l'Emploi (CCEE).

Certains modules peuvent être considérés comme acquis par la Commission des Equivalences de la CCEE au regard de formations et de qualifications obtenues précédemment par l'entraîneur au cours de différents cursus.

L'entrée en formation est conditionnée par la signature d'un plan de formation entre le candidat, son club actuel et la CCEE.

Durée :

La formation se déroule sous forme de stages, de séminaires, de modules permettant de valider des compétences capitalisables. Ces modules sont également présents dans le Diplôme d'Entraîneur Professionnel de Volley-Ball. Elle comporte 3 modules, comprenant 4 stages de formation et 2 stages en situation.

Certains modules peuvent être considérés comme acquis par la Commission des Equivalences de la CCEE au regard de formations et de qualifications obtenues par l'entraîneur au cours de différents cursus.

Pour chaque module, la DTN propose des Centres de Formation, d'autres centres peuvent être éventuellement proposés par les candidats. Ils doivent être agréés par la DTN.

Présentation des contenus (modules)

Module 1 DECFCP : Le métier d'entraîneur de CFCP

Connaissances relatives au fonctionnement d'un CFCP, à la formation des jeunes, au management et conduite de projet.

Module 2 DECFCP : L'activité de l'entraîneur professionnel

Connaissances relatives aux méthodes d'organisation, d'analyse, de préparation physique (3 stages de formation communs avec le DEFPV)

- Méthodologie de l'entraînement (Stage 3) :Durée proposée : 4 jours, 30 heures
- Préparation physique (Stage 4) : Durée proposée : 4 jours, 30 heures
- L'observation et les outils modernes (Stage 5) : Durée proposée : 4 jours, 30 heures

Module 3 DECFCP : Stages pratiques en situation

- **Stage A** : 15 jours au CNVB ou IFVB (60 h) : (sous le contrôle de la DTN).
- **Stage B** : 15 jours dans un pôle espoirs masculin ou féminin. (60 h)

Certification :

Pour obtenir l'autorisation d'entraîner en CFCP , le candidat devra :

Suivre tous les modules et réaliser 2 rapports de stage en 2 saisons consécutives au maximum (selon le plan de formation établi).

Pour obtenir le diplôme DECFCP, le candidat devra :

Suivre tous les modules et réaliser 2 rapports de stage en 2 saisons consécutives au maximum (selon le plan de formation établi).

Avoir une expérience d'entraînement de 2 saisons en Nat 3 minimum en responsabilité
Participer à la journée nationale d'évaluation qui permettra à la CCEE de valider sa formation.

Evaluation des stages en situation: Module 3

Stage au CNVB ou IFVB:



Le candidat doit participer au travail avec les entraîneurs, diriger 3 entraînements d'une heure sur un thème donné par l'entraîneur national, et en réaliser un bilan écrit accompagné de l'avis de l'Entraîneur National responsable du stage.

- a) Contexte du stage, méthode de travail des cadres, caractéristiques des joueurs(euses), définition des méthodes pédagogiques dont l'entraîneur use avec ses joueurs(euses), description de la logique du travail physique, mesure des progrès, bilan critique et personnalisé de ce stage.*
- b) Détail des 3 séquences d'entraînement menées par le candidat, bilan.*
- b) Les points intéressants que le candidat pourra utiliser la saison prochaine dans son centre (minimum 5), ceux qu'il pourra transmettre à son équipe technique d'entraîneurs de club (minimum 5).*

Stage en pôle espoirs :

Le candidat doit participer au travail avec les entraîneurs, diriger 3 entraînements d'une heure sur un thème donné par l'entraîneur national, et en réaliser un bilan écrit accompagné de l'avis de l'Entraîneur National responsable du stage.

- a) Contexte du stage, méthode de travail des cadres, caractéristiques des joueurs(euses), bilan critique et personnalisé de ce stage.*
- b) Détail des 3 séquences d'entraînement menées par le candidat, bilan.*
- c) Développer plus particulièrement les points suivants : caractéristiques du fonctionnement du pôle, liaison avec l'institutionnel régional, analyse des installations volley-ball, musculation, matériel pédagogique, récupération, liaison avec les clubs d'origine des joueurs, communication sur le dispositif.*

Validité du diplôme :

Qualification permettant d'entraîner un CFCP.

Tous les ans, participation à une journée ou un séminaire de formation continue des entraîneurs de haut niveau organisés par la direction technique nationale.

Evolution possible :

Accès au Brevet d'Etat du 2^{ème}, au Diplôme d'état supérieur JEPS (DESJEPS), accès au DEPVB.

Responsable du dossier d'inscription

Laurence PLASSE, Assistante formations DTN.

Responsable de la formation :

- DTN / Direction des formations FFVB.

Organisation et encadrement :

- Directeur Technique National
- Chefs de secteur masculin, féminin, beach.
- Commission Centrale des Educateurs et de l'Emploi.
- Entraîneurs nationaux.
- Intervenants extérieurs.
- Responsable Formateur Animateur de Réseau de la zone.

Dates et Lieux

Définis dans le calendrier national de formation.

Nombre de stagiaires

De 12 à 15 personnes par stage.



Frais pédagogiques de formation

Voir « plaquette planning » et « fiches d'inscription » sur la page formation du site FFVB. Les tarifs incluent la fourniture de documents Fédéraux. Les stages encadrés par des professionnels du secteur privé peuvent avoir un coût supérieur à ceux encadrés par des cadres techniques d'état. Les frais de formation peuvent être pris en charge par un organisme financeur de formation (*AGEFOS ou autres...*).

Date limite d'inscription

30 jours avant le début du stage.



Formation au Diplôme d'Entraîneur de Centre de Formation de Club Professionnel de volley-ball (DECFCP)

PRESENTATION DES CONTENUS (MODULES)

Durée: 4 fois 30h plus 2 stages en situation

Sélection sur dossier (CV, lettre de motivation) et entretien avec la Commission Centrale des Educateurs et de l'Emploi (CCEE).

Certains modules peuvent être considérés comme acquis par la Commission des Equivalences de la CCEE au regard de formations et de qualifications obtenues précédemment par l'entraîneur au cours de différents cursus.

L'entrée en formation est conditionnée par la signature d'un plan de formation entre le candidat, son club actuel et la CCEE.

A l'issue de cette formation, les participants doivent :

Connaître les principes de programmation pour les jeunes joueurs.

Connaître les étapes de formation des jeunes joueurs

Connaître les stratégies du haut niveau, construire des plans de jeu, aider le jeune joueur à comprendre le jeu et préparer stratégiquement les rencontres.

Construire, diriger, analyser une séance suivant un thème précis de préparation physique pour un groupe ou une équipe

Décrire, formaliser, analyser les organisations d'un pôle France, d'un pôle espoirs suite à une visite.

Construire un projet de formation et de développement au sein d'un club professionnel.

Module 1 DECFCP : Le métier d'entraîneur de CFCP

Connaissances relatives au fonctionnement d'un CFCP, à la formation des jeunes, au management et conduite de projet.

➤ **Fonctionnement d'un CFCP et formation des jeunes (Stage 0):**

- Présentation de la politique fédérale vers les CFCP de clubs.
- La politique de développement et de formation FFVB
- La filière de formation FFVB.
- Présentation du fichier du volleyeur.
- Création d'un plan de développement
- Les tendances de la formation des jeunes pour la DTN, en féminin et masculin.
- Le cadre juridique des CFCP, la gestion administrative.
- La gestion de projets

Méthodologie : cours théoriques, TP en petits groupes.

Durée proposée : 4 jours, 28 heures

Module 2 DECFCP : L'activité de l'entraîneur professionnel

Connaissances relatives aux méthodes d'organisation, d'analyse, de préparation physique (3 stages de formation communs avec le DEPVB)

➤ **Méthodologie de l'entraînement (Stage 3) :**

Rôle, tâches de l'entraîneur : concevoir, élaborer, planifier, diagnostiquer



Les composantes de la performance : technique, tactique, physique, mental.
Principes de planification : analyse, prévision, pronostic
Planification : périodique, annuelle, multi saisons...
Programmation : la charge d'entraînement, le match...
Les périodes, les cycles, diagnostics et adaptations pour une saison
Organisation d'une saison de club professionnel.
Les étapes de formation des joueurs (euses) de l'initiation à la haute performance.

Méthodologie : cours théoriques, TP en petits groupes, simulations de programmes...

Durée proposée : 4 jours, 28 heures

➤ **Préparation physique (Stage 4) :**

Préparation physique des jeunes et des adultes
Contrôle et suivi médical .
Stage pratique : comment diriger une séance de musculation, observer, préciser le travail...
La « philosophie » de la préparation physique en volley aujourd'hui,
La liaison technique / physique,
Construire, diriger, analyser une séance de préparation physique pour un groupe ou une équipe.

Méthodologie : cours théoriques, TP en petits groupes, travaux personnels, remise de documents, séances en salle de musculation..

Durée proposée : 4 jours, 28 heures

➤ **L'observation et les outils modernes (Stage 5) :**

L'observation en volley-ball, les principes.
Les tendances du haut niveau, les stratégies de jeu
Les outils de traitement et de montage (logiciels, matériel..).
Les logiciels actuels spécifiques au volley-ball (mercury, ...).
L'organisation et la présentation du plan de match
Travaux pratiques.

Méthodologie : cours théoriques, TP en petits groupes, travaux personnels, montages vidéo..

Durée proposée : 4 jours, 28 heures

Module 3 DECFP : Stages pratiques en situation

- **Stage A** : 15 jours au CNVB ou IFVB (60 h) : (sous le contrôle de la DTN).
➤ **Stage B** : 15 jours dans un pôle espoirs masculin ou féminin. (60 h) : (sous le contrôle du Formateur Animateur de Réseau de la zone et du responsable du Pôle espoirs)

EVALUATIONS

Référentiel de certification :

Connaître les principes de programmation pour les jeunes joueurs.
Connaître les étapes de formation des jeunes joueurs
Connaître les stratégies du haut niveau, construire des plans de jeu, aider le jeune joueur à comprendre le jeu et préparer stratégiquement les rencontres.
Construire, diriger, analyser une séance suivant un thème précis de préparation physique pour un groupe ou une équipe
Décrire, formaliser, analyser les organisations d'un pôle France, d'un pôle espoirs suite à une visite.
Construire un projet de formation et de développement au sein d'un club professionnel.



Evaluation des stages en situation: Module 3

Stage au CNVB ou IFVB:

Le candidat doit participer au travail avec les entraîneurs, diriger 3 entraînements d'une heure sur un thème donné par l'entraîneur national, et en réaliser un bilan écrit accompagné de l'avis de l'Entraîneur National responsable du stage.

a) Contexte du stage, méthode de travail des cadres, caractéristiques des joueurs(euses), définition des méthodes pédagogiques dont l'entraîneur use avec ses joueurs(euses), description de la logique du travail physique, mesure des progrès, bilan critique et personnalisé de ce stage.

b) Détail des 3 séquences d'entraînement menées par le candidat, bilan.

b) Les points intéressants que le candidat pourra utiliser la saison prochaine dans son centre (minimum 5), ceux qu'il pourra transmettre à son équipe technique d'entraîneurs de club (minimum 5).

Stage en pôle espoirs :

Le candidat doit participer au travail avec les entraîneurs, diriger 3 entraînements d'une heure sur un thème donné par l'entraîneur national, et en réaliser un bilan écrit accompagné de l'avis de l'Entraîneur National responsable du stage.

a) Contexte du stage, méthode de travail des cadres, caractéristiques des joueurs(euses), bilan critique et personnalisé de ce stage.

b) Détail des 3 séquences d'entraînement menées par le candidat, bilan.

c) Développer plus particulièrement les points suivants : caractéristiques du fonctionnement du pôle, liaison avec l'institutionnel régional, analyse des installations volley-ball, musculation, matériel pédagogique, récupération, liaison avec les clubs d'origine des joueurs, communication sur le dispositif.

Certification :

Pour obtenir l'autorisation d'entraîner en CFCP , le candidat devra :

Suivre tous les modules et réaliser 2 rapports de stage en 2 saisons consécutives au maximum (selon le plan de formation établi).

Pour obtenir le diplôme DECFP, le candidat devra :

Suivre tous les modules et réaliser 2 rapports de stage en 2 saisons consécutives au maximum (selon le plan de formation établi).

Avoir une expérience d'entraînement de 2 saisons en Nat 3 minimum en responsabilité

Participer à la journée nationale d'évaluation qui permettra à la CCEE de valider sa formation.

Evaluation finale

Journée nationale d'évaluation

A l'issue de l'ensemble de la formation, et après validation des 2 dossiers par la Direction des Formations, le candidat participe à une journée nationale d'évaluation :

Entretien final de validation : 1 h

- Production d'un dossier sur la création ou le développement d'un CFCP masculin ou féminin, puis exposé de 15mn sur la connaissance et la compréhension des logiques de fonctionnement, d'organisation et de développement d'un secteur professionnel de formation des joueurs (euses).



- Exposé de 10mn sur les évolutions possibles de la liaison entre les CFCP et la filière fédérale de formation en vue du renouvellement de l'élite nationale au sein des clubs professionnels et des équipes nationales.
- Présentation d'un document écrit et vidéo (format .avi, wmv, ou divx au choix) réalisé pour permettre aux jeunes joueurs de connaître les stratégies du haut niveau, comprendre le jeu et préparer stratégiquement les rencontres. Exposé et commentaires 15 mn.

Questions / réponses avec le jury.



Formation au Diplôme d'entraîneur Professionnel de Volley-Ball (DEPVB)

PRESENTATION GENERALE

Cette formation permettra de diriger une équipe professionnelle en vue de la plus grande performance, devenir Directeur Technique de Club Professionnel.

Elle se décompose en modules indépendants, et de stages. Cet ensemble permet de comprendre et d'acquérir les logiques de fonctionnement et d'organisation d'un secteur professionnel, la connaissance du Volley-Ball de niveau international et les moyens de s'y exprimer.

Public concerné :

Personnes licenciées FFVB, avec expérience professionnelle, se destinant au métier d'entraîneur de joueurs(euses) professionnels ou d'espoirs nationaux.

Objectifs de la formation :

Organiser techniquement un club utilisant des joueurs(euses) professionnels.

- Préparer un groupe de joueurs (euses) professionnels aux matchs de volley-ball de haut niveau.
- Assurer la direction technique d'une structure sportive.
- Maîtriser l'environnement juridique du sport professionnel.
- Communiquer avec les partenaires et employeurs du volley-ball de haut niveau.

*Assurer la qualité de l'entraînement dans un système professionnel, diriger une équipe technique.
Pouvoir entraîner dans un club étranger.*

Compétences majeures développées :

Diriger techniquement, tactiquement, physiquement et mentalement des joueurs(euses) professionnels en vue de la compétition.

- S'adapter à des groupes de nationalités différentes.
- Construire une équipe de haut niveau.
- Construire un club de haut niveau.
- S'adapter à des clubs d'identités différentes.

Assurer la direction technique d'une structure sportive.

- Construire une vidéo, présenter une analyse tactique à un groupe.
- Construire, diriger, analyser une séance sur un thème précis de préparation physique pour un groupe ou une équipe.
- Connaître les principes de la programmation et la planification pour une équipe professionnelle sur une saison.

Critères de sélection :

- Maîtrise de la langue Française.

Pour les entraîneurs en activité :

- Posséder la qualification BEES 2^{ème} degré spécifique et EF2.
- Expérience dans le domaine de l'entraînement d'une équipe de Nationale 2 minimum, en responsabilité sur 3 saisons au moins dans les 4 dernières saisons avant le début du passage du diplôme, résultats obtenus.
- Projet professionnel.

Pour les joueurs(euses) professionnels :

- Etre ou avoir été international (150 sélections).



- Si non avoir pratiqué en L.N.V. au moins 5 saisons (*au moins 100 inscriptions sur les feuilles de matchs*).
- Posséder le BEES 1^{er} degré.
- Projet professionnel.

Conditions d'entrée en formation :

Sélection sur dossier (*CV, lettre de motivation*) et entretien avec la Commission Centrale des Educateurs et de l'Emploi (CCEE).

Certains modules peuvent être considérés comme acquis par la Commission des Equivalences de la CCEE au regard de formations et de qualifications obtenues précédemment par l'entraîneur au cours de différents cursus.

L'entrée en formation est conditionnée par la signature d'un plan de formation entre le candidat, son club actuel et la CCEE.

Durée :

La formation se déroule sous forme de stages, de séminaires, de modules permettant de valider des compétences capitalisables. Elle comporte 4 modules, comprenant 6 stages de formation et 3 stages en situation.

Pour chaque module, la DTN propose des centres de formation, d'autres centres peuvent être éventuellement proposés par les candidats. Ils doivent être agréés par la DTN.

PRESENTATION DES CONTENUS (MODULES)

Module 1 → DEPVB : Le métier d'entraîneur professionnel

Connaissances relatives à la direction de groupes professionnels en recherche de performances

- **Coaching, communication, conduite de projets (Stage 1) : Durée proposée : 4 jours, 30 heures**
- **Psychologie et Préparation mentale (Stage 2) : Durée proposée : 2 jours, 14 heures.**(couplé avec stage 6)

Module 2 → DEPVB : L'activité de l'entraîneur professionnel

Connaissances relatives aux méthodes d'organisation, de préparation et d'observation

- **Méthodologie de l'entraînement (Stage 3) : Durée proposée : 4 jours, 30 heures**
- **Préparation physique (Stage 4) : Durée proposée : 4 jours, 30 heures**
- **L'observation et les outils modernes (Stage 5) : Durée proposée : 4 jours, 30 heures**

Module 3 DEPVB : L'environnement de l'entraîneur professionnel

Connaissances relatives aux aspects juridiques et règlementaires, connaissance de l'Anglais.

- **Juridique (Stage 6) : Durée proposée : 2 jours, 14 heures** (couplé avec stage 2)

Module 4 → DEPVB : Stages pratiques en situation



- **Stage A** : avec une sélection nationale (*sous le contrôle de la DTN*). Minimum 4 jours : 30 heures.
- **Stage B** : dans un club étranger. Minimum 4 jours : 30 heures.
- **Stage C** : sur une compétition internationale. Minimum 3 jours : 20 heures.

EVALUATIONS

Référentiel de certification :

- Construire une vidéo, présenter une analyse technique à une équipe.
- Connaître les principes de programmation d'une saison professionnelle.
- Maîtriser les différentes situations de communication dans la relation avec les joueurs, le staff, la hiérarchie du club.
- Construire, diriger, analyser une séance suivant un thème précis de préparation physique pour un groupe ou une équipe.
- Connaître et comprendre les relations avec les médias.
- Décrire, formaliser, analyser les organisations d'un club professionnel étranger suite à une visite.
- Connaître et analyser les organisations et les modes de fonctionnement d'une équipe nationale et de son staff.
- Connaître et analyser le fonctionnement, le déroulement, les contraintes d'une grande organisation.

Evaluation des stages en situation: Module 4

Stage A → avec une sélection nationale : Le candidat doit réaliser un bilan écrit de 10 pages maximum accompagné de l'avis de l'Entraîneur National responsable du stage (en France ou à l'étranger)

a) Contexte du stage, méthode de travail des cadres, caractéristiques des joueurs(euses), bilan critique et personnalisé de ce stage.

b) Développer plus particulièrement les points suivants : caractéristiques du fonctionnement du staff, mode d'autorité et de gestion du groupe de joueurs(euses), système de jeu du collectif et cohérence de ce système par rapport aux joueurs(euses).

c) Opinion du candidat sur chacun de ces points, mise en perspective avec le club qu'il entraîne.

Stage B → dans un club étranger : (club Européen la saison précédente, actuelle ou prochaine) le candidat doit réaliser un bilan écrit de 10 pages maximum accompagné d'une attestation du club visité :

a) Structure du club, installations, organisation du staff, organisation mise en place autour des joueurs(euses) professionnels : gestion financière, hébergement, restauration, déplacements, soins, récupération...

b) Formation et renouvellement de l'élite du club (organisation d'un centre de formation, bassin de pratique, clubs support ...), liaison avec les équipes nationales jeunes et seniors.

c) Type de matériel utilisé par l'équipe et le staff : à l'entraînement, en match, vidéo, informatique, médical, musculation....intérêt ?

d) Développer 5 idées minimum issues de ses observations utilisables dans le club professionnel du candidat la saison suivante.

Stage C → sur une compétition internationale : le candidat doit réaliser un bilan écrit de 10 pages maximum accompagné d'une attestation de l'organisateur de la compétition (Word league, Final four Européen, Championnat d'Europe, Championnat du Monde, Grand prix féminin, Jeux Olympiques, tournoi international amical senior regroupant au moins 4 équipes de nationalités différentes):

a) Présentation de la compétition, organisation générale, personnel mobilisé, promotion, presse, présence et couverture médias, public.

b) Analyse technique et stratégique précise du jeu de chaque équipe, après présentation rapide, résultats, interprétation des résultats sportifs, par rapport à l'analyse du candidat.

c) Etude du staff de chaque équipe : organisation durant le match, outils de suivi du match, gestion de l'équipe, description rapide des tendances de chaque coach.



d) Développer 5 idées minimum issues de ses observations utilisables dans l'équipe ou le club du candidat la saison suivante.

Certification :

Pour obtenir l'autorisation d'entraîner en Ligue nationale, le candidat devra :

Suivre tous les modules et réaliser 3 rapports de stage en situation en 2 saisons consécutives au maximum. (selon le plan de formation établi).

Posséder la partie spécifique du BEES 2^{ème} degré dans la saison en cours

Pour obtenir le diplôme DEPVV :

Suivre tous les modules et réaliser 3 rapports de stage en situation en 2 saisons consécutives au maximum. (selon le plan de formation établi).

Posséder la partie spécifique du BEES 2^{ème} degré

Avoir une expérience d'entraînement de 2 saisons consécutives en Nat 1 minimum en responsabilité

Participer à la journée nationale d'évaluation qui permettra à la CCEE de valider sa formation.

Evaluation finale

Journée nationale d'évaluation

A l'issue de l'ensemble de la formation, et après validation des 3 dossiers par la Direction des Formations, le candidat participe à une journée nationale d'évaluation

Entretien final de validation : 1h 15

Exposé de 10mn sur la connaissance et la compréhension des logiques de fonctionnement et d'organisation d'un secteur professionnel national et international.

Exposé de 10mn sur la connaissance et la compréhension des logiques de renouvellement de l'élite nationale au sein d'un club professionnel

Présentation d'un document écrit et vidéo (format .avi, wmv, ou divx au choix) réalisé pour préparer un match avec l'équipe entraînée. Analyse de l'équipe adverse et plan de jeu de son équipe. Exposé et commentaires 15 mn.

Présentation d'une planification sur 3 mois minimum portant sur l'entraînement volley et la préparation physique de l'équipe entraînée cette saison. Exposé de la logique de planification, des résultats obtenus et commentaires 10 mn.

Présentation de la méthodologie de gestion des ressources humaines de l'équipe entraînée. Points positifs, problèmes rencontrés.... Exposé et commentaires 10 mn.

Questions / réponses avec le jury.

Validité du diplôme :

Qualification permettant d'entraîner une équipe pro.

Tous les ans, participation à une journée ou un séminaire de formation continue des entraîneurs de haut niveau organisés par la Direction Technique Nationale.

Evolution possible :

Accès au brevet d'état du 3^{ème} degré.

Responsable du dossier d'inscription

Laurence PLASSE, Assistante formations DTN.

Responsable de la formation :

- DTN / Direction des formations FFVB.

Organisation et encadrement :



- Directeur Technique National
- Directeur des formations FFVB.
- Chefs de secteur masculin, féminin, beach.
- Commission Centrale des Educateurs et de l'Emploi.
- Entraîneurs nationaux.
- Intervenants extérieurs.

Dates et Lieux

Définis dans le calendrier national de formation.

Nombre de stagiaires

De 8 à 12 personnes par stage.

Frais pédagogiques de formation

Voir « plaquette planning » et « fiches d'inscription » sur la page formation du site FFVB. Les tarifs incluent la fourniture de documents Fédéraux. Les stages encadrés par des professionnels du secteur privé peuvent avoir un coût supérieur à ceux encadrés par des cadres techniques d'état.

Les frais de formation peuvent être pris en charge par un organisme financeur de formation (*AGEFOS ou autres...*).

Date limite d'inscription

30 jours avant le début du stage.



Formation au Diplôme d'entraîneur Professionnel de Volley-Ball (DEPVB)

Fixer une date de dépose de dossiers de candidature (réaliser un canevas pour le dossier). Obtention du diplôme sur **2 saisons** organisation de 3 modules par an et stage en situation.

Demander aux formateurs, à l'issue de leur stage, 5 questions avec les correctifs, sur les points importants que les candidats doivent avoir retenu de leurs cours + questionnaire de satisfaction + PWP des cours.

Durée: 6 fois 30h plus 3 stages en situation

PRESENTATION DES CONTENUS (MODULES)

Module 1 → DEPVB : Le métier d'entraîneur professionnel

Connaissances relatives à la direction de groupes professionnels en recherche de performances

➤ **Coaching, communication, conduite de projets (Stage 1) :**

- Se connaître en tant qu'entraîneur de haut niveau en volley-ball (vos forces, vos talents, vos faiblesses dans le but de mieux vous connaître dans votre fonction d'entraîneur de haut niveau).
- Comment concilier le projet de l'équipe avec les projets individuels et multi culturels, renforcer l'envie et la motivation des joueurs.
- Comment exploiter tout au long de la saison sportive le projet de l'équipe et donner du sens à son travail.
- Posséder les outils de coaching pour mener à bien ses entraînements.
- Acquérir les outils de coaching pour gérer les hommes, les matchs, et les personnes qui agissent autour de l'équipe.
- La gestion de conflits dans le sport de haut niveau.

Méthodologie : cours théoriques, TP en petits groupes, travaux personnels, remise de documents.

Durée proposée : 4 jours, 30 heures

➤ **Psychologie et Préparation mentale (Stage 2) :**

- Connaissance de la psychologie, définitions, repérage des comportements...
- Les outils de l'entraîneur (PNL, ...).
- La psychologie de l'entraîneur, du joueur(euse), connaissance des publics.
- Préparation mentale : se préparer à la compétition, aider les joueurs(euses) à se préparer.
- Gestion du stress, prise de décision.
- Concentration, visualisation.

Méthodologie : cours théoriques, TP en petits groupes, travaux personnels, remise de documents.

Durée proposée : 2 jours, 14 heures.(couplé avec stage 6)

Module 2 → DEPVB : L'activité de l'entraîneur professionnel

Connaissances relatives aux méthodes d'organisation, de préparation et d'observation

➤ **Méthodologie de l'entraînement (Stage 3) :**

- Rôle, tâches de l'entraîneur : concevoir, élaborer, planifier, diagnostiquer.
- Les composantes de la performance : technique, tactique, physique, mental.
- Principes de planification : analyse, prévision, pronostic.
- Planification : périodique, annuel, multi saisons.
- Programmation : la charge d'entraînement, le match...
- Les périodes, les cycles, diagnostics et adaptations pour une saison.



- Organisation d'une saison de club professionnel.
- Les étapes de formation des joueurs(euses) de l'initiation à la haute performance.
- Travaux pratiques, simulations.

Méthodologie : cours théoriques, TP en petits groupes, simulations de programmes...

Durée proposée : 4 jours, 30 heures

➤ **Préparation physique (Stage 4) :**

- Présentation des formes de travail physique
- Bases de la préparation physique en volley-ball.
- Les tests physiques, l'interprétation des résultats
- Les différents échauffements selon la séance (haltérophilie, énergétique, volley-ball)
- Les composantes de la planification
- Gestion individuelle des joueurs dans la programmation collective.
- Le suivi des blessures

Méthodologie : cours théoriques, TP en petits groupes, travaux personnels, remise de documents, séances en salle de musculation.

Durée proposée : 4 jours, 30 heures

➤ **L'observation et les outils modernes (Stage 5) :**

L'observation en volley-ball, les principes.
Les tendances du haut niveau, les stratégies de jeu
Les outils de traitement et de montage (logiciels, matériel..).
Les logiciels actuels spécifiques au volley-ball (mercury, ...).
L'organisation et la présentation du plan de match
Travaux pratiques.

Analyse et montage à produire pour l'évaluation finale.

Méthodologie : cours théoriques, TP en petits groupes, travaux personnels, montages vidéo.

Durée proposée : 4 jours, 30 heures

Module 3 DEPVV : L'environnement de l'entraîneur professionnel

Connaissances relatives aux aspects juridiques et règlementaires, connaissance de l'Anglais.

➤ **Juridique (Stage 6) :**

- Loi sur le sport y compris dopage, les différentes associations.
- La L.N.V., règles fondamentales de fonctionnement.
- Les contrats de travail. Droit du travail usuel dans le milieu sportif.
- L'environnement juridique et financier des clubs professionnels, des centres de formation.
- Les agents de joueurs (euses).
- Les textes relatifs aux joueurs (euses) (principalement mutations et contrats).
- Le travail à l'étranger.
- Les contrats en rapport avec la FIVB.
- La liaison avec les équipes nationales.

Méthodologie : cours théoriques, TP en petits groupes, travaux personnels, remise de documents, références internet.

Durée proposée : 2 jours, 14 heures (couplé avec stage 2)

Module 4 → DEPVV : Stages pratiques en situation



- **Stage A** : avec une sélection nationale (*sous le contrôle de la DTN*). Minimum 4 jours : 30 heures.
- **Stage B** : dans un club étranger. Minimum 4 jours : 30 heures.
- **Stage C** : sur une compétition internationale. Minimum 3 jours : 20 heures.

EVALUATIONS

Référentiel de certification :

- Construire une vidéo, présenter une analyse technique à une équipe.
- Connaître les principes de programmation d'une saison professionnelle.
- Maîtriser les différentes situations de communication dans la relation avec les joueurs, le staff, la hiérarchie du club.
- Construire, diriger, analyser une séance suivant un thème précis de préparation physique pour un groupe ou une équipe.
- Connaître et comprendre les relations avec les médias.
- Décrire, formaliser, analyser les organisations d'un club professionnel étranger suite à une visite.
- Connaître et analyser les organisations et les modes de fonctionnement d'une équipe nationale et de son staff.
- Connaître et analyser le fonctionnement, le déroulement, les contraintes d'une grande organisation.

Evaluation des stages en situation: Module 4

Stage A → avec une sélection nationale : Le candidat doit réaliser un bilan écrit de 10 pages maximum accompagné de l'avis de l'Entraîneur National responsable du stage (en France ou à l'étranger)

- a) Contexte du stage, méthode de travail des cadres, caractéristiques des joueurs(euses), bilan critique et personnalisé de ce stage.
- b) Développer plus particulièrement les points suivants : caractéristiques du fonctionnement du staff, mode d'autorité et de gestion du groupe de joueurs(euses), système de jeu du collectif et cohérence de ce système par rapport aux joueurs(euses).
- c) Opinion du candidat sur chacun de ces points, mise en perspective avec le club qu'il entraîne.

Stage B → dans un club étranger : (club Européen la saison précédente, actuelle ou prochaine) le candidat doit réaliser un bilan écrit de 10 pages maximum accompagné d'une attestation du club visité :

- a) Structure du club, installations, organisation du staff, organisation mise en place autour des joueurs(euses) professionnels : gestion financière, hébergement, restauration, déplacements, soins, récupération...
- b) Formation et renouvellement de l'élite du club (organisation d'un centre de formation, bassin de pratique, clubs support ...), liaison avec les équipes nationales jeunes et seniors.
- c) Type de matériel utilisé par l'équipe et le staff : à l'entraînement, en match, vidéo, informatique, médical, musculation....intérêt ?
- d) Développer 5 idées minimum issues de ses observations utilisables dans le club professionnel du candidat la saison suivante.

Stage C → sur une compétition internationale : le candidat doit réaliser un bilan écrit de 10 pages maximum accompagné d'une attestation de l'organisateur de la compétition (Word league, Final four Européen, Championnat d'Europe, Championnat du Monde, Grand prix féminin, Jeux Olympiques, tournoi international amical senior regroupant au moins 4 équipes de nationalités différentes):

- a) Présentation de la compétition, organisation générale, personnel mobilisé, promotion, presse, présence et couverture médias, public.
- b) Analyse technique et stratégique précise du jeu de chaque équipe, après présentation rapide, résultats, interprétation des résultats sportifs, par rapport à l'analyse du candidat.
- c) Etude du staff de chaque équipe : organisation durant le match, outils de suivi du match, gestion de l'équipe, description rapide des tendances de chaque coach.



d) Développer 5 idées minimum issues de ses observations utilisables dans l'équipe ou le club du candidat la saison suivante.

Certification :

Pour obtenir l'autorisation d'entraîner en Ligue nationale, le candidat devra :

Suivre tous les modules et réaliser 3 rapports de stage en situation en 2 saisons consécutives au maximum. (selon le plan de formation établi).

Posséder la partie spécifique du BEES 2^{ème} degré dans la saison en cours

Pour obtenir le diplôme DEPVB :

Suivre tous les modules et réaliser 3 rapports de stage en situation en 2 saisons consécutives au maximum. (selon le plan de formation établi).

Posséder la partie spécifique du BEES 2^{ème} degré

Avoir une expérience d'entraînement de 2 saisons consécutives en Nat 1 minimum en responsabilité

Participer à la journée nationale d'évaluation qui permettra à la CCEE de valider sa formation.

Evaluation finale

Journée nationale d'évaluation

A l'issue de l'ensemble de la formation, et après validation des 3 dossiers par la Direction des Formations, le candidat participe à une journée nationale d'évaluation

Entretien final de validation : 1h 15

Exposé de 10mn sur la connaissance et la compréhension des logiques de fonctionnement et d'organisation d'un secteur professionnel national et international.

Exposé de 10mn sur la connaissance et la compréhension des logiques de renouvellement de l'élite nationale au sein d'un club professionnel

Présentation d'un document écrit et vidéo (format .avi, wmv, ou divx au choix) réalisé pour préparer un match avec l'équipe entraînée. Analyse de l'équipe adverse et plan de jeu de son équipe. Exposé et commentaires 15 mn.

Présentation d'une planification sur 3 mois minimum portant sur l'entraînement volley et la préparation physique de l'équipe entraînée cette saison. Exposé de la logique de planification, des résultats obtenus et commentaires 10 mn.

Présentation de la méthodologie de gestion des ressources humaines de l'équipe entraînée. Points positifs, problèmes rencontrés.... Exposé et commentaires 10 mn.

Questions / réponses avec le jury.



RECAPITULATIF DES PERIODES DE FORMATION CONTINUE

Niveau entraîné	Qualification	Formation continue
L N V	DEPVB	Tous les ans
CFCP*	DECFCP	Tous les ans
DEF **	BEES + EF 2	Tous les 2 ans
Nationale 1	BEES + EF 2	Tous les 2 ans
Nationale 2	BEES + EF 1	Tous les 4 ans
Nationale 3	BEES 1 ou EF 1	Tous les 4 ans

Les entraîneurs de nationale 1 ayant suivi leur FPC en 2008-2009 et auparavant doivent valider leur FPC en participant à celle des entraîneurs professionnels qui aura lieu en septembre 2010.

Les entraîneurs de nationale 2 et 3 ayant suivi leur FPC en 2006-2007 et auparavant devront suivre leur FPC annuelle durant la saison 2010 - 2011

Chaque entraîneur présent sur une «FPC» revalide sa qualification pour 4 ans.

Exemple: Exemple: la FPC de 2010-2011 valide les saisons 2010-2011/ 2011-2012/ 2012-2013/ 2013-2014; la FPC obligatoire suivante devra être suivie en 2014 - 2015.



COMMENT FINANCER SA FORMATION

SI VOUS N'ÊTES PAS SALARIE :

Pour les jeunes de moins de 26 ans : auprès de la mission locale de votre lieu d'habitation (voir mairie).

Pour les demandeurs d'emploi : auprès de l'agence locale pour l'emploi (ALE) www.anpe.fr/contacts/

Pour les personnes recevant le RMA et pouvant bénéficier d'un contrat d'avenir : auprès du conseil général de votre département

Si vous avez entre 16 et 25 ans et que vous souhaitez conjuguer emploi et formation, vous pouvez bénéficier du :

Contrat de professionnalisation : contrat de travail assorti d'une formation obligatoire financée par les fonds gérés par les partenaires sociaux

Contrat d'apprentissage : contrat de travail assorti d'une formation obligatoire dans un centre de formation d'apprentis (CFA) conventionné par le conseil régional (jusqu'à 30 ans sous certaines conditions).

Contrat d'insertion : se renseigner auprès de la Direction Départementale Jeunesse et Sports de votre lieu d'habitation ou de l'ANPE.

N'hésitez pas :

par l'intermédiaire de votre club à consulter votre mairie

par l'intermédiaire de votre comité départemental : le conseil général, la D.D.J.S. de votre département,

par l'intermédiaire de votre ligue : le conseil régional.

SI VOUS ÊTES SALARIE :

Vous pouvez bénéficier, à votre initiative, ou à celle de votre employeur, d'un congé individuel de formation, ou du plan de formation de l'entreprise.

Les renseignements doivent être pris auprès de votre employeur et après accord de ce dernier, la formation peut être prise en charge par les fonds paritaires associés (attention compter un délai de 3 mois avant le début de la formation).

SI VOUS POSSEDEZ UNE LICENCE DANS UNE ASSOCIATION SPORTIVE

Vous pouvez bénéficier d'une bourse de formation du CNDS, Centre National pour le Développement du Sport (anciennement FNDS), à partir des notes d'orientation annuelles qui précisent les modalités d'obtention d'aides à la formation, dans le cadre de la part régionale du CNDS dont les dossiers sont instruits par les Directions Départementales Jeunesse et Sports et Directions Régionales et Départementales Jeunesse et Sports.

► SI VOUS ÊTES SPORTIF DE HAUT NIVEAU

- Vous pouvez bénéficier de dispositifs spécifiques en matière d'insertion professionnelle. Pour de plus amples informations vous pouvez prendre contact avec le correspondant sport de haut niveau de votre Direction régionale jeunesse et sport.

Il convient de distinguer deux éléments : le coût de la formation et la rémunération du bénéficiaire de la formation. Certains dispositifs prévoient la prise en charge du coût de la formation et de la rémunération



du stagiaire (salarié). D'autres dispositifs ne prennent en compte que le financement de la formation ou la rémunération du stagiaire. Certaines formations ne sont pas du tout prises en charge.

Renseignements : DRDJS, Conseils Régionaux, Agences locales de l'ANPE, OPCA de la Branche Sport (AGEFOS PME ou UNIFORMATION)...

Nota-bene : ces dispositifs d'aide au financement des formations professionnelles sont appelés à évoluer dans le temps aussi les indications spécifiées ci-dessus le sont à titre indicatif et temporaire

ORGANISATION GENERALE

La FFVB est organisme formateur agréé pour ces fonds paritaires associés. Lors de votre inscription vous devrez fournir, au secrétariat de la Direction des Formations, un document justifiant de votre prise en charge émanant de votre organisme financeur (ANPE, OPCA, Conseil Général ...).

La création de la branche professionnelle du sport, organisation politique paritaire qui définit, détermine et propose des orientations générales pour les pratiques de formation dans l'ensemble du sport Français, permet de mettre en œuvre aujourd'hui des dispositifs facilitant l'accès à la formation pour les entreprises du secteur sport, leurs cadres dirigeants et salariés.

Deux Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA), AGEFOS PME et UNIFORMATION ont été retenus pour collecter l'ensemble des cotisations, afin de pouvoir financer certaines actions de formation dans les domaines suivants

- Développement des compétences des salariés à l'encadrement technique, la gestion de projet, l'animation et la professionnalisation des structures.
- Développement des compétences des dirigeants bénévoles et des salariés en ce qui concerne la structuration, le développement des clubs, ligues et comités
- Mise en place d'un réseau régional et départemental de personnes ressources permettant d'accompagner les acteurs du développement du volley-ball dans leur plan de formation.

(information <http://www.travail-solidarite.gouv.fr/informations-pratiques/fiches-pratiques/formation-professionnelle/organismes-paritaires-collecteurs-agrees-opca.html>)

Nous vous invitons à prendre contact avec les AGEFOS PME, (www.agefos-pme.com) ou UNIFORMATION (www.uniformation.fr) ainsi que les structures de la branche professionnelle du sport.

Un correspondant sport est à votre disposition dans chaque région (liste sur les sites Internet concernés).